



CALENDRIER

Toutes les dates
d'ouverture

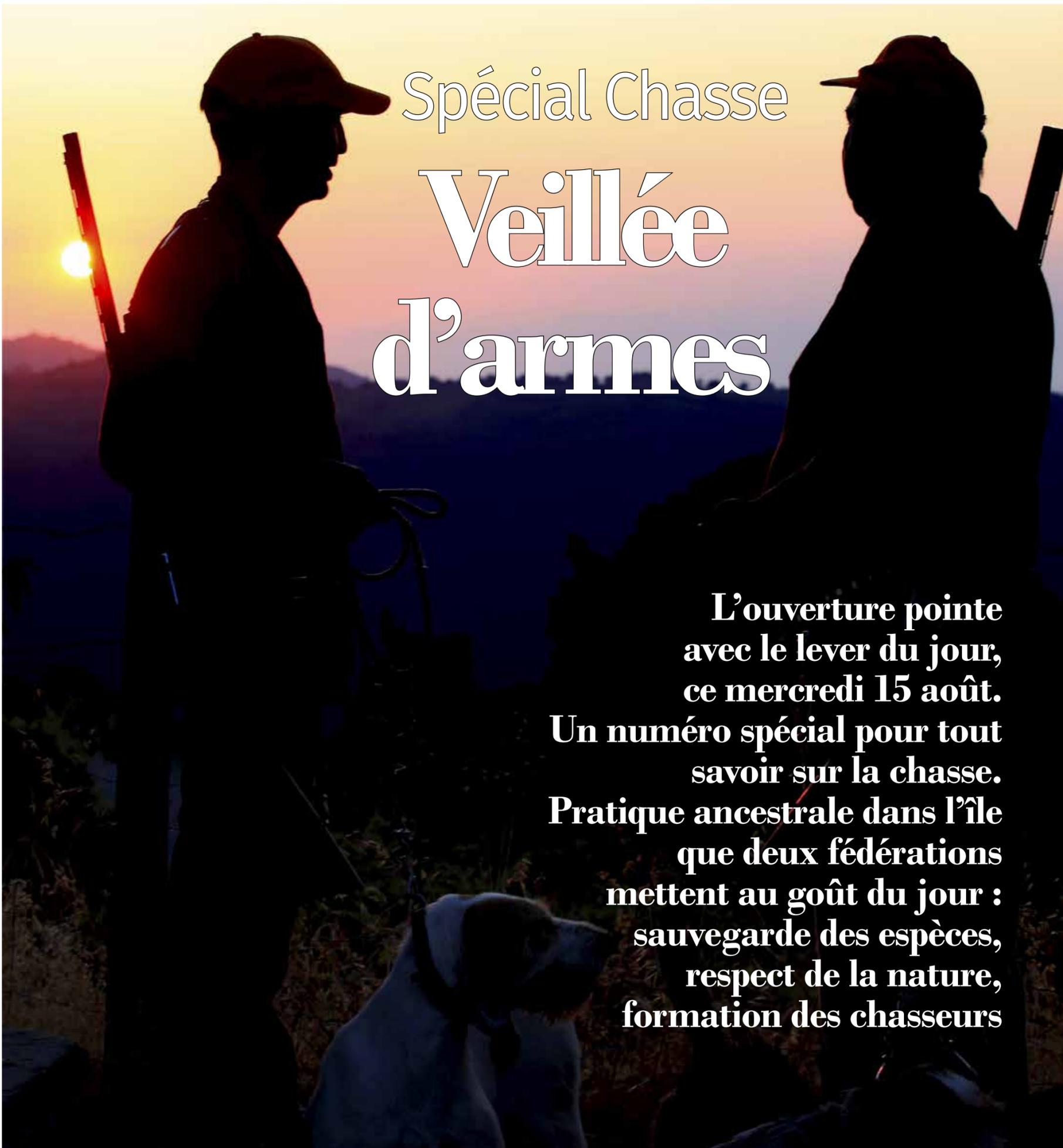


Settimana

LA CORSE, VOTRE HEBDO

corse matin
OGHJÈ IN CORSICA

N° 991 | Semaine du 10 au 16 août 2018



Spécial Chasse Veillée d'armes

**L'ouverture pointe
avec le lever du jour,
ce mercredi 15 août.
Un numéro spécial pour tout
savoir sur la chasse.
Pratique ancestrale dans l'île
que deux fédérations
mettent au goût du jour :
sauvegarde des espèces,
respect de la nature,
formation des chasseurs**



6-7.

INTERVIEWS

Jean-Baptiste Mari et Paul Ettori, les chasses présidentielles...



8.

ETUDE GÉNÉTIQUE

L'ADN de la perdrix rouge



13-14.

HAUTE-CORSE

**- Sécurité avant tout
- Territoire en cours d'aménagement**



16.

ENVIRONNEMENT

La chasse à la cartouche percutée

U RITRATTU DI SETTIMANA

Par Julien Osty



EN 2018, PEUT-ON ÊTRE CHASSEUR ET VEGAN ?



4. RÉGIONALISATION
5. HISTOIRE DE CHASSE
15. RÉUSSIR LE CIVET
18. CHIEN S'ÉDUQUÉS
19. CALENDRIER
20. PÊCHE, L'APRÈS LIFE
22. NO-KILL



DE JEAN-MARC RAFFAELLI

L'édito

Dernières cartouches

À l'affût de la moindre ouverture, la chasse et la pêche ont pris possession de Settimana. C'est amplement mérité pour deux passions consubstantielles de notre culture atavique. Les chasseurs qui tirent à vue (au sens figuré) sur Emmanuel Macron parce qu'ils ne l'aiment pas, ou qu'ils l'ont dans le viseur parce qu'il traite la Corse d'un peu trop haut, auront quelque difficulté à le discréditer sur ce coup-là. Ces derniers temps, le monde de la chasse s'abreuve à la source de ses faveurs. Pour les autres mondes, elle est tarie. D'abord, il a accordé aux chasseurs l'autorisation d'utiliser un silencieux pour les armes à feu. Une mesure qui a fait, en revanche, beaucoup de bruit et mis en pétard les associations vertes et animalistes pour la double raison que c'est déloyal et que le risque d'accroître le nombre des accidents est réel, déjà douze morts dont deux mineurs cette saison.

Ensuite, le président de la République, plutôt baléze dans la pratique de la pêche... aux voix, n'a pas bourré ses cartouches avec de la poudre de perlimpinpin en annonçant la division par deux (de quatre cents à deux cents euros) du prix du permis de chasse qui donne accès à tout le territoire national. Les intéressés, y compris ici, n'ont pas été longs à la détente pour se réjouir. Le

président des villes braconne dans les champs. Une vraie Fée Carabine, dirait Daniel Pennac. Reste, une fois encore, à intégrer la Corse dans la réforme de la chasse. L'histoire dure depuis des lustres.

Pourtant, c'est absurde de traiter les migrations de la Corse comme on traite celles du Pas-de-Calais, et ça a une influence directe, en termes de régulation, sur le choix du calendrier d'ouvertures et de fermetures. Des questions relatives à la gestion des territoires, à la bonne conduite des pratiquants, mais aussi à l'indivision, seraient instruites au plus près du contexte. Cette régionalisation est comme le sanglier un jour de battue dans la haute vallée de la Gravona, au point mort. Elle s'inscrit pourtant dans la logique de l'évolution institutionnelle. Mais voilà trente-cinq ans que les présidences successives renvoient la balle à Paris avec l'obstination de casse-douilles, et sont systématiquement bredouilles. Il faut espérer que les dernières cartouches qui seront brûlées par Gilles Simeoni feront mouche. Après tout, Emmanuel Macron, qui a l'appeau sensible, est bien du genre à trouver le calibre désiré pour la chasse corse.

À défaut, on pourra toujours aller lui chercher des crosses.

FRÀ POCU DISPUNIBILE
IN CORSU

GeoVie Partenaire de Tracker propose des
colliers de repérage ultra performants

Sans limite de portée et de relief, sans limite du nombre de colliers et d'équipiers



Le meilleur collier de repérage
pour chiens de chasse
et troupeaux

TRACKER
40 ANS D'EXPÉRIENCE

ASSISTANCE EN FRANCE 7 JOURS SUR 7

- Autonomie 20 jours (maxi)
- Robustesse et étanchéité
- Suivi permanent et ponctuel
- Cartes IGN™ illimitées
- Carte EuroSim multi-opérateurs GSM
- Analyse des aboiements
- Écoute à distance
- Fonctions immobilité et dressage à distance



CONTACTEZ-NOUS :
04 75 88 71 28
(un tarif préférentiel vous est réservé)
Suivez nos solutions sur :
www.facebook.com/TrackerFrance

GeoVie.eu

GeoVie 2018 - Siret 448 165 463 00034 - Siège Social : Les Vans

Partenaire exclusif **TRACKER®**
Hunting Experience

Settimana
LA CORSE, VOTRE HERBODU

Société éditrice : S.A. CORSE-PRESSE
au capital de 1.019.005€
Personnes physiques ou morales détenant au moins
10% du capital : SA La Provence.

Directeur de la rédaction et de la publication : Thomas Brunelli
Rédacteur en chef : Roger Antech
Adjoint au rédacteur en chef : Antoine Albertini
Editorialiste : Jean-Marc Raffaelli
Conseil d'administration :
Président du C.A. : Antony Perrino
Administrateurs :
Jean-Christophe Serfati, Bernard Tapie, Stéphane Tapie.
Siège social de la SA Corse-Presse :
2 rue Sergent-Casalunga, 20000 Ajaccio

Imprimerie :
Corse-Matin Île : Aéroport de Bastia Poretta, 20290 Lucciana
Corse-Matin Continent : Centre d'impression
La Provence, 248 avenue Roger-Salengro, 13015 Marseille.

Direction et rédaction :
2 rue Sergent-Casalunga - BP 185 - 20178 Ajaccio Cedex 1
Tél : 04.95.51.74.00 - Fax : 04.95.51.74.24

Settimana, supplément hebdomadaire de Corse-Matin coordonné par
Lisa Alessandri (lalessandri@corsematin.com)
Gaële Valéry (gvalery@corsematin.com)
contact : settimana@corsematin.com

Publicité : Corse-Matin Publicité
Ajaccio : 04.95.51.74.30
Bastia : 04.95.32.66.33
Dépôt légal : à parution
C.P.P.A.P. : n° 0421 C 83008
I.S.S.N. : n° 1146-3910

corse.matin

La régionalisation de la chasse Mère de toutes les batailles

COLLECTIVITE DE CORSE Transférer la compétence de chasse, détenue par l'État, à la CDC. C'est le combat mené depuis 20 ans par la fédération régionale des chasseurs de Corse.

Par François Cesari

Aujourd'hui, la pratique est régulée, tantôt par le ministre de la transition écologique et solidaire, tantôt par la préfète Josiane Chevalier. Or, en la matière, l'île présente des spécificités comme l'explique le président de l'instance, Paul-Joseph Ettori, « nous souhaitons cette réforme car actuellement tout est mélangé. On traite les migrations de Dunkerque et celles de Corse comme si c'était la même chose. L'exécutif de la Cdc, lui, vit sur place donc il connaît nos différences. Nous avons fait réaliser des études par l'institut Méditerranée cynégétique qui prouvent que la migration de Corse est retardée de dix jours par rapport à celles qui traversent le continent. On pourrait les rattraper en fermant la chasse le 28 février au lieu du 20. Nous demandons que ces périodes d'autorisation soient désormais gérées par l'exécutif ».

La régionalisation viendrait également répondre à d'autres enjeux pratiques. La garderie de l'office nationale de la chasse, payée par les fédérations, est, à ce jour, déficiente en personnel. 32 personnes y travaillaient en 2005, actuellement, ils ne sont plus qu'une dizaine sur toute la Corse. « Si nous sommes transférés au niveau de la collectivité, on pourra optimiser les forces en présence et assermenter les volontaires des brigades vertes ou les sapeurs forestiers. Et par les temps qui courent, nous avons besoin d'une garderie car l'éthique de notre passion se dégrade, notamment avec toutes ces dérives liées aux réseaux sociaux et au braconnage. » Autre délicatesse insulaire, l'indivision foncière qui empêche chaque village de regrouper de manière viable tous les droits de chasse au niveau régional. Plus familière avec ce particularisme, la Cdc pourrait, en cas d'adoption d'une régionalisation, avancer sur ce point. Enfin, une telle réforme offrirait une meilleure garantie contre les anti-chasse. La collectivité et ses élus savent, en effet, l'importance culturelle et environnementale de la pratique sur l'île, et s'attacheraient, probablement, à la protéger.

Dans une lettre adressée aux fédérations de chasseurs de Corse du Sud et de Haute-Corse, Gilles Simeoni estime la régionalisation « essentielle, elle s'inscrit dans la logique de l'évolution institutionnelle globale de la Corse. Le transfert de la compétence apparaît clairement comme une garantie d'une meilleure adéquation de la règle de droit avec les besoins et attentes des citoyens ».

Si les volontés se rejoignent, le dossier a connu des difficultés. Devant les complications rencontrées sur l'inscription de la Corse dans la constitution, la régionalisation est au point mort. Les discussions doivent, toutefois, reprendre à la rentrée. En cas de réponse positive, un changement de loi serait alors engagé.

Paul-Joseph Ettori se veut positif, « ça devrait être voté dans le courant du mois d'octobre ou alors c'est à désespérer de tout ». Un optimisme tempéré par Gilles Simeoni, « à partir du moment où nous n'avons pas la mesure du calendrier, je ne peux me prononcer sur ce qu'il pourra être ».



La régionalisation viendrait répondre à d'autres enjeux pratiques.

Archives Corse-Matin



“A caccia rispechja l'evuluzione di u mondu paisanu”

INTERVISTA Etnologu è direttore di a squadra chì hà cuncipitu u librone « La Chasse en Corse »*, Paul Simonpoli spieca chì a pratica di a caccia si perde à tempu à a perdita di a leia cù i paesi, è seguita l'evuluzione di a sucetà.

Intervista di Julian Mattei
jumattei@corsematin.com

Dapoi a so pubblicazione in u 1995, hè firmatu un puntellu da amministrazione ogni volta chì si mintuveghja u mondu di a caccia in Corsica. Etnologu è direttore di a squadra chì hà cuncipitu u librone « La Chasse en Corse »*, Paul Simonpoli, conservatore di u patrimoniu à u Parcu naturale regionale di Corsica (PNRC), porta un sguardu scientificu nant'à sta pratica arradicata in Corsica da u preneoliticu. Per ellu, l'usu di a caccia si perde à tempu à a perdita di a leia cù i paesi è seguita l'evuluzione di a sucetà. Spiecazione.

Cumu spiecate u pesu culturale è l'impurtanza suciale di a caccia in Corsica ?

Un ferma guasi più nimu in e campagne corse oghje, fora di i cacciadori. Sò l'ultimi campagnoli cù i pastori à avè u sapè di i nomi di lochi è à cunnosce i cuntorni di e muntagne. Facenu e leie da una generazione à l'altra, trà u mondu d'eri è quellu d'oghje. Ma dopoi trent'anni l'affari sò cambiati quantunque. A funzione suciale di a caccia si svanisce cù l'evuluzione trà u mondu paisanu d'eri è u modu campagnolu di campà oghjincu. Cum'è tutte l'attività umane è e culture pupulare, a caccia dipende di l'evuluzione globale di a sucetà è perde à pocu à pocu sta funzione di ligame suciale in a campagna. Hè diventata un'attività di passatempu ricercata per u piacè. Non più per nutrisce e popolazione, per adunisce a ghjente nè mancu per prutege i lochi contru à l'animali.

Quando hè chì a caccia, presente in Corsica dapoi u preneoliticu, hè diventata propiu un'attività di piacè è di passatempu ?

À parte da l'anni 1960, subito chì a sucetà hà permessu l'attività di passatempu. Hà iniziatu u cambiamentu per a pratica. Nanzu, a battuta era spartuta pocu. Avà, a caccia individuale hè diventata più poca. A cacciamaosa hè diventata a caccia maiò è, inde certi lochi, l'unica maniera di caccighjà. Fin'à pocu fà, hè stata una cuntinuazione di a vita paisana, cumunataria è viva assai anni fà, chì hè in traccia di smarrisce. Durante anni è anni, hà mubilitatu assai, forse per via di quessa. Ma si perde ancu a cacciamaosa. Fatta fine, rispechja a caccia l'evuluzione finale di u mondu paisanu.

Si pò di ch'ella hè sempre impurtante a pratica di a caccia o ch'ella smarrisce à tempu à l'esodiu rurale ?

Si perde à tempu à a perdita di a leia cù i paesi. A sucetà corsa un hè più una sucetà paisana. Un ci hè più cullettività cum'è prima. Oramai hè affaccatu un altru usu di a campagna, cù e spassighjate in muntagne è l'attività di passatempu. Hè cambiata ancu a rilazione trà u mondu umanu è u mondu animale. Oghje



ghjornu, ci hè a proliferazione di i cignali chì ghjughjenu in i paesi. Fermanu guasi i soli caccighjumi è minaccianu ciò chì ferma di a vita paisana, cum'è i fenomeni di divagazione. Hè dinù un segnu d'abbandonu di u mondu rurale. A sucetà paisana hà persu u cuntrollu di a fauna. Malgradu ch'ella firmessi a cacciamaosa l'attività à più impurtante, a caccia un ghjughje micca à mantene a popolazione di i cignali à un livellu bassu.

Di modu generale, si puderà fà di più a leia trà a passione per l'arme in Corsica è a presenza arradicata di a caccia, o si duveria piuttosto spieca stu fenomenu per via di a vultutà d'esse in cuntattu cù a natura ?

Sò i dui fenomeni à tempu. Ma hè vera chì a caccia, puru à i tempi di Genova, hè sempre stata una maniera di pudè purtā un'arme in un paese induve si ne regulamentava u pussessu. Permetta di avè un fucile in casa. Ma l'evuluzione d'oghje un anu nunda à chì vede cù una tradizione qualunque.

Hè qualcosa chì s'arremba di più à l'usu americanu, à l'individualismu, è à una maniera di pensà ch'ellu si pò prutege a ghjente in giru à sè.

Per compie, cumu spiecate chì un si trasmette guasi più a caccia à e generazioni nove ?

Dopu à esse stata rinviata per via di una funzione di prulugazione di a vita tradizionale, hè in traccia di smarrisce anch'ella. Simu in una tappa nova di scustrazione di stu mondu paisanu. Fin'à pocu fà, a caccia hè riesciuta à mubilizà cun ella tuttu ciò chì firmava di a sucetà tradizionale, dendu à a so cultura un spaziu suciale. Oramai, certe squadre di cacciadori strazieghjanu à « ricrutà »...



Repro « La Chasse en Corse »



La Chasse en Corse
parc naturel régional de Corse,
597 pagine, 1995.

Paul Joseph Ettori, le président de la fédération de chasse de Corse-du-Sud, et de la fédération de chasse de Corse

“La chasse est un art avant d’être un acte”

INTERVIEW

Paul Ettori, président de la fédération de chasse de Corse-du-Sud et de celle de Corse, dresse un tableau complet de la pratique. Il revient aussi sur l'une des principales revendications des chasseurs dans l'île : la régionalisation qui, seule, permettrait d'adapter les règles au territoire

Recueillis par Jean-François Pacelli

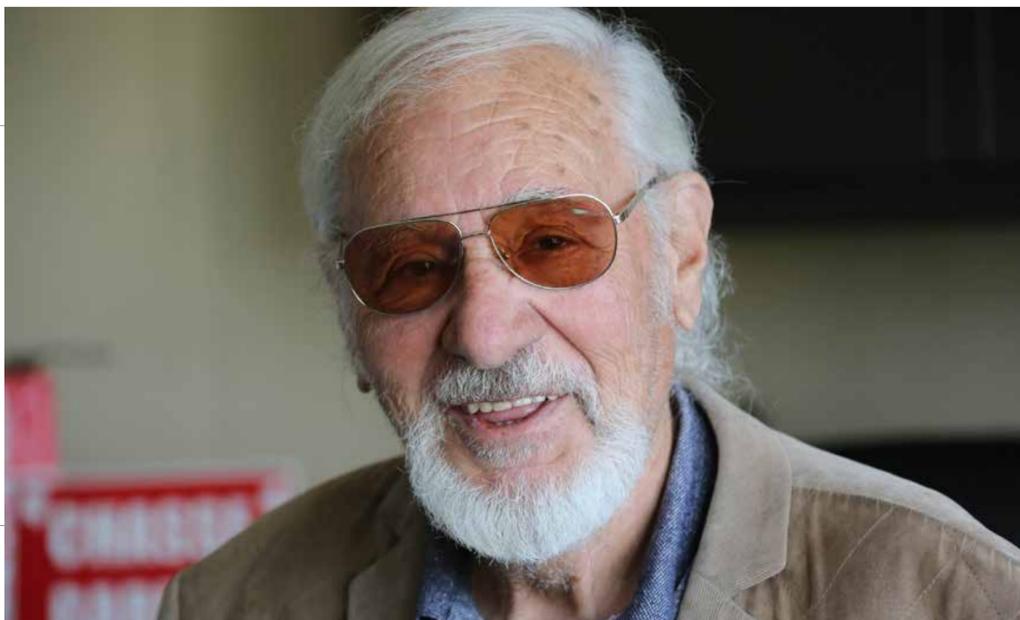


Photo Jean-Pierre Belzit

Que représente pour vous l'activité chasse en Corse ?

La chasse en Corse est un véritable phénomène sociétal qui compte 18 000 adhérents, soit un homme sur cinq qui chasse. C'est une institution qui représente 5 % de la population alors que sur le continent elle est en dessous de 2 %.

C'est une activité intergénérationnelle aux relents de Pagnol, où nous étions porte-carnier de nos grands-pères qui nous sensibilisaient très jeunes au monde de la chasse et à l'amour de la nature.

Certains opposants à la chasse la caractérisent avec un doigt qui appui sur une gâchette, c'est sans doute réducteur ?

La chasse est un art avant d'être un acte. La chasse a des retombées économiques, sociales, culturelles, environnementales. Sur le plan national une enquête sérieuse a révélé que l'activité chasse injectait chaque année 6 milliards d'euros dans l'économie française avec plus de 35 000 emplois induits ou directs.

En partenariat avec l'Université de Corse et des étudiants en Master d'économie, les deux fédérations ont organisé une enquête pour évaluer l'importance financière de notre activité.

Nous demandons à tous les chasseurs d'y participer.

Ce dossier sera publié dès que nous aurons des données précises et nul doute qu'il étonnera beaucoup de monde.

Au niveau culturel, au-delà des écrits, des chants, des revues, les chasseurs détiennent la connaissance ancestrale de la topony-

mie. Il faut noter que la pratique de la chasse éduque l'adolescent à plus de civisme, ne fusse qu'en respectant une réglementation et en faisant prendre conscience que le chasseur a des droits mais aussi des devoirs.

Les travaux cynégétiques réalisés par les Fédérations contribuent grandement à l'amélioration de la biodiversité ainsi qu'à la protection et au développement de la faune sauvage, l'entretien des chemins ruraux constitue une véritable restauration de ce maillage écologique exceptionnel, particulièrement en Corse, car la chasse est un facteur important pour le développement de la ruralité.

On pourrait également ajouter le travail effectué par les techniciens des fédérations pour surveiller l'aspect sanitaire de la faune sauvage car les chasseurs sont aussi des sentinelles épidémiologiques bénévoles.

Les accidents de chasse sont montrés du doigt comme étant les plus nombreux dans la pratique des sports de nature qu'en pensez-vous ?

Une enquête nationale effectuée par le Réseau Sécurité à la Chasse et l'ONCFS fait apparaître que la chasse est loin d'être la plus accidentogène car elle se situe en 5^e position après les sports de montagne 100 morts par an, les sports nautiques 50 morts

“ Pour que soit enfin transférée la compétence en matière de chasse à la Collectivité de Corse ”

par an, parapente et voltige 25 morts par an, sports mécaniques 25 morts par an, chasse 17 morts par an. Qui l'eût cru ?

Avec la formation et l'information des chasseurs, les équipements fluo fournis par les fédérations, la mortalité à la chasse diminue chaque année.

Les opposants à la chasse dénoncent des dérives dans les comportements de certains chasseurs. Qu'en est-il ?

Pour les fédérations, il n'y a qu'une manière légitime de chasser c'est avec passion et il n'y a qu'une manière honorable de chasser c'est avec raison.

Mais il est vrai que nous assistons de la part de certains « porteurs de fusils » à des pratiques qui n'ont plus rien à voir avec la chasse et son éthique.

C'est une minorité de « chassards » qui engagent une compétition par le biais des réseaux sociaux, photos à l'appui, de celui qui tue le plus.

Il est vrai qu'en agissant de la sorte, ils mettent des armes entre les mains des anti-chasse pour qu'ils ciblent les chasseurs. Ils ternissent l'image de la chasse surtout auprès des jeunes.

A l'heure où la chasse française s'est en-

gagée dans des réformes ambitieuses pour la mettre au cœur de nos territoires ruraux, qu'attendent les chasseurs corses ?

Depuis les années 2000, les chasseurs de corse réclament une régionalisation de la chasse.

Avec le nouvel exécutif qui est très favorable à cette évolution, le président Gilles Simeoni a reçu le Président National des Chasseurs Willy Schraen en présence des deux Présidents des fédérations de Corse. C'est la première fois depuis que les Fédérations de chasseurs ont été créées en 1941, qu'un président national se rend en Corse.

Avec le président de l'exécutif, ils ont affiché une ferme volonté de faire aboutir ce dossier. Ils l'ont exprimé publiquement.

Mr Gilles Simeoni a confirmé « sa volonté de demander sans délai au Président de la République et au Gouvernement le transfert de compétence en matière de chasse à la Collectivité de Corse ».

Les discussions actuelles sur l'inscription de la Corse dans la Constitution semblent favorables, eu égard à ce contexte d'ensemble, de solliciter la mise en oeuvre de cette mesure. Cela confirme les orientations que nous avions évoquées à l'occasion d'une réunion de travail avec le président de l'exécutif.

Parmi celles-ci, la demande essentielle est que soit transférée à la Collectivité de Corse la compétence en matière de chasse, actuellement détenue par l'Etat et exercée tantôt par le Ministère de l'Ecologie et de la Transition Solidaire tantôt par le Préfet.

E cusi sia. In tantu « bona caccia » a tutti e prudenza sopratuttu.

Jean-Baptiste Mari, le président de la fédération de chasse de Haute-Corse

“La société de chasse reste l'élément fondamental de l'organisation territoriale...”

INTERVIEW

Jean-Baptiste Mari, le président de la fédération de chasse de Haute-Corse, détaille tout ce qui fait l'actualité chez les nemrods du cismonte. Il évoque aussi les réformes à venir, le travail des sociétés, la solidarité après les incendies dévastateurs...

Recueillis par Antoine Giannini



« Notre fédération a propos de doubler les dotations annuelles des sociétés de chasse touchées lourdement par ces incendies », a précisé Jean-Baptiste Mari. Photo Jonathan Mari

Que représente la chasse en Haute-Corse ?

La chasse en Haute-Corse représente avant tout environ 8 500/9 000 chasseurs, soit 5,4 % de la population. Elle se situerait ainsi entre la 10^e et 12^e place au niveau national pour le nombre de chasseurs. Il y a une lente érosion des chasseurs en Haute-Corse, mais le phénomène est beaucoup moins important que sur le continent. C'est aussi 446 000 hectares répartis sur 236 communes. 106 sociétés de chasse communales ou intercommunales, dont trois sociétés de chasse privées et une ACCA (association communale de chasse agréée).

Est-ce que les associations de chasse sont opérationnelles ?

Malheureusement, une grande majorité de chasseurs n'est pas intégrée ou ne veut pas intégrer ces diverses associations de chasse, l'une des raisons principales étant celle de l'indivision. Il faut se l'avouer et n'ayons pas peur de le dire, le Code Rural tel qu'il a été conçu par l'Etat est totalement inadapté à la Corse en général et pas seulement pour la chasse. Néanmoins, malgré tout, la société de chasse reste l'élément de base, fondamental et incontournable de l'organisation territoriale de la chasse.

On peut s'en rendre compte, lors de nos visites sur le terrain, là où les chasseurs travaillent et s'investissent dans leur territoire, que ce soit au niveau des cultures à gibiers, espaces gyrobroyés, ouverture du milieu, aménagement des points d'eau, agrainage pour le « petit-gibier » etc.

Celui-ci se porte déjà mieux et l'on commence même à voir naître cette volonté

de gestion, laquelle il faut le reconnaître, n'existaient pas ou très peu auparavant.

Les chasseurs se tournent-ils vers d'autres actions ?

On peut voir par endroits des fosses à déchets concernant les dépouilles de sangliers. Tous ces travaux sont effectués avec la participation financière et le contrôle de la FDCHC (fédération de chasse de Haute-Corse). Parmi toutes les réalisations entreprises en partenariat avec les associations et financées par la FDCHC, l'une d'entre elles me tient particulièrement à cœur. Il s'agit de l'élevage de perdreaux « Nustrale », implanté sur la propriété d'Alain Bertolozzi Président de l'association « Cane di ferma » qui le conduit régulièrement au quotidien avec passion. Tout doucement, mais sûrement, l'élevage continue, son petit bonhomme de chemin. Dans les jours à venir, la convention qui nous lie sera, du moins je l'espère, prolongée de deux années supplémentaires. Au terme de celles-ci je pense qu'on pourra faire un premier bilan et se projeter vers l'avenir.

Où en sont les populations de perdrix et de lièvre très présentes par le passé ?

La perdrix est en régression continue depuis les années 90 à cause de la fermeture du milieu naturel. Le lièvre en revanche continue sa progression. Il n'est pas loin de la saturation en Haute-Corse. Il est présent dans 80 % des endroits qu'il peut occuper.

“ Un stage sur la sécurité, une véritable première en Corse ”

Votre fédération a su faire preuve de solidarité au moment des incendies...

Lors des incendies dévastateurs de cet hiver les deux fédérations de corse ont été solidaires et ont aidé l'association patronnée par *Corse-Matin* en y participant financièrement. Le conseil d'administration de la FDCHC a proposé quant à lui de doubler les dotations annuelles des sociétés de chasse touchées lourdement par ces incendies, soit en amélioration des territoires, soit en lâcher de gibier.

Quelles sont les véritables actions mises en place pour la sécurité ?

Concernant la sécurité à la chasse, outre l'achat et la distribution des casquettes fluo Régionale, la subvention des miradors, la FDCHC a mis en place un stage axé exclusivement sur le sujet, qui est une véritable première en Corse.

Où en est la réforme de la chasse française ?

C'est celle qui à l'heure actuelle a le plus de chances d'aboutir. Le président de la République Emmanuel Macron ayant donné son accord de principe à la proposition présentée par le président de la FNC (fédération nationale de chasse) Willy Schraen. Nous en connaissons les grandes lignes notamment celle concernant le permis de chasser, mais il faudra je pense attendre un peu en particulier le vote de la commission des finances pour

en savoir davantage. Le président national viendra tout spécialement en Corse, à ma demande et dans quelques mois pour expliquer cette réforme.

Partagez-vous l'optimisme de votre collègue de Corse-du-Sud sur la réforme régionale ?

Cette revendication qui a connu ses prémices à partir de 1998, s'est affirmée depuis 2000. Elle ne date donc pas d'aujourd'hui. Depuis mon arrivée à la tête de la FDCHC je peux sans crainte dire que je me suis particulièrement et totalement investi comme promis dans ce projet au côté de mon collègue de Corse-du-Sud Paul Ettori.

Bien entendu, l'arrivée des élus nationalistes à la tête de l'Exécutif a changé complètement la donne puisqu'ils ont affiché clairement une ferme volonté de voir ce dossier aboutir. A mon humble niveau je peux vous certifier que j'ai fait en sorte que le président de la République ait ce dossier entre ses mains ! Il l'a ensuite transmis à ses collaborateurs Mme Jacqueline Gourault et Mr Nicolas Hulot. A noter que ce dossier a toute l'attention et l'appui du président de la FNC Mr Willy Schraen. J'ai aussi rencontré à Lyon le député président de la Commission chasse au parlement Mr Alain Perea qui m'a assuré de son total soutien si le dossier parvenait jusqu'à lui.

En résumé, pour moi, les représentants de la chasse ne peuvent pas faire plus. Maintenant tout va donc reposer dans les négociations entre nos élus et Matignon et là ce n'est pas gagné d'avance...

A tutti l'amichi cacciadori, bona caccia. Tutti uniti, nu rispettu, a prudenza è l'amizizia.

Une large étude génétique pour sauvegarder la perdrix rouge

REPORTAGE La fédération des chasseurs de Corse-du-Sud lance sur son territoire une étude avec l'IMPCF pour la saison 2018/2019. Objectifs : mieux connaître le degré d'hybridation de l'espèce, et développer les populations dans l'avenir

Par la fédération des chasseurs de Corse-du-Sud

Elle est l'une des plus belles chasses, l'une des plus exigeantes aussi. Il faut être un chasseur marcheur pour la pratiquer et disposer encore de sacrés chiens d'arrêt pour suivre la trace. La perdrix rouge est ainsi une espèce emblématique de la chasse en Corse. Et on ne voudrait pas avoir à écrire cette phrase au passé. Car, et c'est le fruit d'une observation quotidienne et du bilan tiré de saison de chasse, les populations de perdrix rouge sont en baisse sur l'ensemble du territoire de chasse.

Le sujet est tellement sérieux qu'il a été au centre d'un colloque scientifique organisé à l'Université de Corte. Et que la fédération de chasse de Corse-du-Sud s'est engagée avec d'autres territoires, dans une étude génétique sur la perdrix rouge, conduite par l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF) dont vous pourrez

lire d'ailleurs les premiers enseignements dans ces pages. Elle va impliquer durant la saison qui s'ouvre, les chasseurs sudistes à travers des prélèvements effectués sur le gibier. Il s'agit notamment de faire la part entre les différentes causes de cette baisse des populations : les territoires qui se ferment, la population de sangliers qui s'accroît, la chasse non raisonnée, le dérèglement du climat enfin. Mais aussi de mesurer dans le cadre de ce plan « perdrix rouge », la question de l'hybridation avec la perdrix choukar (Alectoris chukar), et de l'impact possible sur les populations naturelles. Jean-Claude Ricci, directeur de l'IMPCF, était ainsi présent lors de la dernière assemblée générale de la fédération de Corse-du-Sud, aux côtés du président Ettori, pour exposer les différents aspects de cette étude génétique de masse.

Un test ADN unique

Une étude qui aura donc ses prolongements dans le département. En effet, l'ensemble des acteurs de la filière s'est

focalisé jusqu'ici sur l'hybridation de la perdrix rouge par la perdrix choukar pour expliquer sa diminution, mais aujourd'hui rien n'atteste le fait d'une éventuelle dégradation due à des lâchers qui aurait pour cause la rarefaction des populations naturelles originelles. Un test ADN unique au niveau européen est disponible aujourd'hui. Ce test ADN repose sur l'analyse de 20 marqueurs génétiques et permet de déterminer le niveau individuel d'hybridation de chaque perdrix. Ce test est utilisé aujourd'hui un peu partout par les éleveurs de perdrix rouges dans le département.

Chaque chasseur est invité à prélever sur chaque perdrix tuée, les deux ailes ainsi que la tête. Les ailes seront mises à sécher et, ensuite, congelées avec la tête. Chaque échantillon est à garder individuellement au congélateur dans un sac ou une enveloppe où sont notés obligatoirement la date et le lieu du prélèvement (commune et si possible le lieu-dit).

Attention! Sont bien entendu exclues de cette étude les perdrix de lâcher. Il est donc demandé aux chasseurs de ne pas prendre des échantillons sur des secteurs où on sait que des lâchers ont eu lieu récemment.

Des prélèvements demandés aux chasseurs

Ce projet a besoin de la mobilisation des chas-

seurs, qui connaissent parfaitement le terrain, l'historique et la situation des populations dans chaque commune ou micro-région du département.

Le rôle de la fédération de Corse-du-Sud adhérente à l'IMPCF, sera ainsi de collecter pour cette saison de chasse 2018/2019 des échantillons de perdrix rouges dans le département.

Attention! Sont bien entendu exclues de cette étude les perdrix de lâcher. Il est donc demandé aux chasseurs de ne pas prendre des échantillons sur des secteurs où on sait que des lâchers ont eu lieu récemment.

A la fin de sa saison de chasse, chaque chasseur, doit prendre contact avec la Fédération en donnant ses coordonnées (nom prénom, téléphone). Il sera

contacté par les techniciens ou les administrateurs, afin de recueillir les échantillons. Les résultats de l'étude seront communiqués au chasseur ayant participé. Il est entendu que la fédération ne révélera en aucun cas les lieux où ont été prélevées les perdrix. La Fédération souhaite disposer d'échantillons de perdrix dont le prélèvement était déjà prévu, et non pas de perdrix prélevées intentionnellement pour

cette étude. Ces prélèvements ne doivent en aucun cas accroître la pression de chasse sur des populations déjà en difficulté. Il faut rappeler, à cet effet, qu'un prélèvement maximum autorisé (PMA) a été instauré pour la chasse de la perdrix, fixé à deux oiseaux par jour et par chasseur. Et qu'en outre, il est expressément demandé de ne pas prélever plus de deux oiseaux par compagnie, et d'éviter tout abus.



4 ans d'études sur la perdrix rouge et les premiers enseignements

Jean-Claude Ricci, directeur de l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF), qui participait à la dernière assemblée générale de la Fédération départementale des chasseurs de Corse-du-Sud fait état dans rapport des premiers résultats de quatre ans d'études sur la perdrix rouge. Le territoire insulaire va participer activement à ce programme qui fait appel à des tests génétiques, et qui implique déjà d'autres régions de chasse du pourtour méditerranéen et du causse du Larzac. Et permet de mieux connaître le comportement de l'espèce, sa reproduction, l'impact des lâchers, sa résistance dans la nature. Avec un objectif final, reconstituer les populations.

Une méthode rigoureuse

Depuis 2014, l'Institut Méditerranéen du Patrimoine Cynégétique et Faunistique (IMPCF) a lancé un vaste programme de recherches sur la perdrix rouge (Alectoris rufa) en zone méditerranéenne pour répondre essentiellement à trois questions : peut-on et comment renforcer ou reconstituer les populations actuelles ? Quels sont les facteurs limitant la survie et la reproduction : comment y remédier ? Les perdrix actuelles sont-elles toutes capables de se reproduire ?

L'IMPCF, comme pour les autres programmes de recherches qu'il a développés depuis 28 ans (bioacoustique et RADAR pour les turdides), a utilisé des nouvelles et hautes technologies dans ce programme sur deux territoires représentatifs de l'aire de répartition de l'espèce : radiopistage consistant à placer un collier émetteur sur les perdrix pour les localiser et les observer, méthodes de comptages standardisées, analyses génétiques de pointe (ADN) réalisées par le laboratoire ANTAGE-NE (hybridation avec la perdrix choukar et diversité génétique).

A cette date, les résultats de ce programme portent sur 689 perdrix équipées d'un émetteur

tant issues des lâchers expérimentaux (486 oiseaux) que des captures sur le terrain de perdrix sauvages ou issues des lâchers et ayant survécu jusqu'au printemps suivant (203 oiseaux).

A cette base de données totalisant à cette date 16 931 localisations s'ajoutent 2000 perdrix baguées et lâchées dans le cadre des expériences de survie en nature dont une part a été contrôlée tant à la chasse que lors des captures en nature. Pour l'ensemble des perdrix manipulées un échantillon de 700 prélèvements ADN a été analysé.

Ce programme est financé par 18 Fédérations de chasseurs adhérentes à l'IMPCF dont les deux de la Corse, la Fédération Régionale des Chasseurs de la Région Sud PACA, la Fédération Nationale des Chasseurs et le Conseil Régional Sud PACA.

La survie en nature, renforcement et reconstitution des populations

Renforcement

des populations en été

Tout d'abord de 2005 à 2009, la pureté génétique des souches d'élevage a été améliorée et le taux d'hybridation avec la perdrix choukar fortement diminué (Consortium Perdrix, ANTAGENA) puis la convention la Convention ARC (Alectoris Rufa Certifié) a été signée en mars 2014.

En 2017 cette convention ne tolère pas plus de 3% d'hybridation.

Ensuite, fort de ne pas polluer génétiquement les souches sauvages et dans le but d'améliorer la survie des oiseaux en nature, l'IMPCF a développé un protocole expérimental « d'éducation » postnatale des perdrix d'élevage à la vigilance envers l'homme et les prédateurs du stade poussin jusqu'à l'âge de 13 semaines (passage de cris de rapaces dans les poussinières en présence d'adultes aguerris, interventions d'un fauconnier et d'un rapace et des passages répétés d'un chien tenu en laisse en vo-

lère. Les principaux résultats en nature de comparaisons avec le comportement des perdrix « témoins » non éduqués montrent que la survie peut être améliorée selon les territoires et les années de 20 à 40% notamment dans le premier mois qui suit les lâchers. Ainsi pour renforcer les populations si cela est justifié l'IMPCF préconise de lâcher des perdrix en été par groupes de 10 à 15 oiseaux purs et éduqués à raison de 1 pour 2 hectares, âgés de 13 semaines au plus et pas plus tôt que trois semaines avant l'ouverture de la chasse.

Les oiseaux sont placés dans des parcs de pré-lâchers de 3mx3m (protégés des sangliers) pendant 4 jours pas plus et en laissant quelques individus servant d'appelants qui sont libérés 3 jours plus tard. Pendant la chasse la récupération des oiseaux « éduqués » et « témoins » tous bagués correspond aux proportions de chaque catégorie lâchée mais les oiseaux « éduqués » sont prélevés plus fréquemment en milieu et en fin de saison alors que les oiseaux « témoins » le sont plutôt dès l'ouverture de la chasse. Une recommandation importante : il faut baguer tous les oiseaux lâchés à l'aide bagues métalliques numérotées et tenir un fichier de baguage à jour.

Les causes apparentes de mortalité elles sont le fait des carnivores dans 57 à 60 % des cas et des rapaces dans 7 à 12%. Les collisions avec les véhicules représentent 2% mais interviennent plus souvent en période de reproduction ce qui est dommageable pour l'avenir de l'espèce et les maladies interviennent entre 2 et 4% (analyses 2015-2016-2017). La chasse pour 12%.

Reconstituer les populations :

mythe ou réalité ?

Pour vérifier si on peut reconstituer les populations à partir des lâchers réalisés en été, l'IMPCF a réalisé des captures en nature lors des printemps 2015-2016-2017 et 2018 sur un territoire où sont lâ-

chés des oiseaux en été pour renforcer la population comme préconisé précédemment. Au total 203 oiseaux ont été capturés et équipés d'un émetteur.

Si les proportions des oiseaux lâchés en été de chaque catégorie sont comparables à celles des oiseaux prélevés à la chasse, en revanche la proportion d'oiseaux « éduqués » capturés au printemps suivant (reproducteurs potentiels) est significativement supérieure (P < 0,05) à celle des oiseaux témoins (2015-2016-2017-2018).

Les oiseaux lâchés

en renforcement

en été protègent-ils les sauvages ?

La question est celle que se posent la plupart des gestionnaires. Grâce aux contrôles réalisés sur toutes les perdrix prélevées à la chasse et aux captures réalisées au printemps on peut répondre positivement à cette question sur l'ensemble des données récoltées de 2015 à 2018.

En complément de ce qui précède on peut penser que les perdrix « sauvages » sont plus difficiles à prélever à la chasse que les perdrix issues des lâchers d'où l'intérêt d'un PMA (Prélèvement maximum autorisé). Au tableau de chasse les oiseaux sauvages ne représentent que 5% des prélèvements. On aurait pu penser que ce territoire n'accueille plus que des oiseaux lâchés. Grâce aux captures réalisées aux printemps on constate que les oiseaux sauvages représentent en fait 36% des individus capturés. La différence est hautement significative. Ce résultat a été obtenu sur un territoire très bien géré selon les principes d'une chasse durable composé d'une zone de garrigue (400 ha) et d'une zone cultivée (200ha). Il est instauré un PMA journalier (3 perdrix par jour) et saisonnier (15 perdrix par an) ajusté selon les résultats de la reproduction annuelle.

Les jours de chasse sont limités à 3 matinées par semaine avec l'arrêt de la chasse à 12 heures afin de permettre aux oiseaux de se regrouper et de respecter le comportement social grégaire de l'espèce lui permettant de mieux résister à la prédation : exemple à suivre et à développer ailleurs. Une fermeture de la chasse au 11 novembre serait en outre bénéfique dans cette phase de reconstitution des populations. Actuellement la chasse à la perdrix est pratiquée sur ce territoire jusqu'en fin novembre et jusqu'au 15 décembre dans le département. La dernière recommandation importante est de ne pas lâcher d'oiseaux de tir pendant la chasse car cette pratique porte atteinte aux populations autochtones (sauvages).

suivantes : 57% des couples de l'origine A ; 42% de l'origine B et seulement 17% de l'origine C.

En semi-captivité mais dans des conditions assez proches de la nature on peut affirmer désormais que tous les oiseaux ne sont pas capables de donner naissance à des jeunes. Les principaux comportements défectueux observés ont été : aucun nid construit, taille des pontes démesurée par rapport à la taille de l'espèce, absence d'incubation, mâle couvant le même nid avec la femelle alors qu'il aurait dû incuber le second qu'elle avait élaboré, durée d'incubation dépassant largement la durée caractéristique (24 jours) de l'espèce....

En nature : En nature grâce au radiopistage et pendant la même période, nous avons considéré qu'un individu avait participé à la reproduction s'il avait commencé à couvrir. Cette norme est restrictive puisque certains nids sont détruits pendant la ponte mais le radiopistage ne permet pas de les localiser tant que la couvaison n'a pas commencé. Donc en nature de 2015 à 2017, sur 33 perdrix sauvages encore vivantes au 15 mai de chaque année, 30% ont participé à la reproduction et sur 42 perdrix issues de lâchers d'origines B et C, seuls 14% ont participé à la reproduction. Les calculs ont été réalisés sur l'ensemble des individus, donc mâles et femelles, puisque le mâle chez la perdrix rouge peut participer à la reproduction (double nidification). Fort de ces résultats, l'IMPCF a procédé en été 2017 au lâcher d'oiseaux éduqués de l'origine A et de témoins d'origine identique depuis 2014.

Les résultats obtenus en nature à cette date montrent que 33% des oiseaux sauvages (5/15) et 42.3% (11/26) des éduqués de l'origine A ont participé à la reproduction. Le faible nombre de témoins encore survivants au 15 mai (1/3) ne permet pas de conclure. C'est la première année depuis 2015 que le pourcentage d'oiseaux issus de lâchers (éduqués d'origine A) ayant participé à la reproduction est supérieur à celui des oiseaux sauvages.

Par ailleurs et à cette date, la survie des oiseaux

vérifiée par radiopistage de la période des captures (février-mars) au 15 mai 2018 est légèrement supérieure chez les éduqués d'origine A (26/34=76.5%) que chez les oiseaux sauvages (15/20=75%). Ce résultat obtenu en 2018 n'a jamais été obtenu auparavant depuis 2015. L'IMPCF va renouveler la même expérience en été 2018 (lâchers d'éduqués d'origine A et de témoins) et au printemps 2019 (captures et radiopistage) pour vérifier la répétition des résultats sur un échantillon encore plus important.

L'IMPCF connaît mieux que quiconque la spécificité Corse accueillant des milieux et des habitats particuliers pour cette espèce identitaire (Alectoris rufa corsa) dont les caractéristiques génétiques montrent clairement ses différences avec la perdrix rouge du continent plus soumise par le passé que sa cousine Corse à des lâchers massifs d'oiseaux d'élevage d'origines diverses et non contrôlées.

Lors de l'excellent colloque sur le sujet qui s'est déroulé à l'Université de Corte le 25 mars 2017, les conclusions ont été claires : reconstituer les populations en Corse mais avec de la perdrix corse. C'est l'objectif des deux présidents des Fédérations des chasseurs de Corse aidés en cela par leurs Services techniques respectifs et plusieurs passionnés de l'espèce qui ont déjà commencé à préparer l'avenir sur place. Plusieurs des protocoles et des méthodes mis au point par l'IMPCF sont d'ores et déjà applicables aux perdrix corses. Certes le chemin est long et difficile, la fermeture des milieux est un frein important au développement des populations tant en Corse que sur le continent mais la volonté est là au rendez-vous et c'est l'essentiel.

Le Dr J.C. Ricci, Directeur scientifique de l'IMPCF - est l'auteur de ce rapport rédigé en juillet 2018. Ce programme est réalisé sur le continent en collaboration avec : Fallier (Ceyrac, Gard) - PAugé (La Couvertiroade, Aveyron) - DCristol (La Couvertiroade, Aveyron) - N.Laguillat (Montagnac, Gard) - H.Lasselien (La Couvertiroade, Aveyron) - MMille (Lançon de Provence, Bouches du Rhône) - M.Narce (IMPCF) - J.Roux (Montagnac - Gard) - M. Ruas (Ceyrac, Gard) - R.Valentin (ACCL Lançon de Provence- Bouches du Rhône) et L.Massat - N.Froustey - DTetoud et A.Frostin : étudiants stagiaires IMPCF en 2017 et 2018 (CSTC Mirande et Université de Pau-Adour).

L'objectif poursuivi est de tenter de « récupérer » des comportements fondamentaux chez la perdrix rouge afin d'améliorer la survie et la reproduction en nature. De par ses acquis antérieurs l'IMPCF est chargé d'évaluer les comparaisons en nature entre les lots d'oiseaux témoins et expérimentaux.

Et demain la Corse

Ces résultats qui ne sont qu'une étape dans la

Aménager le territoire pour favoriser le petit gibier



Fosse maçonnée pour déchets de venaison. Ci-dessus la fosse de l'association de chasse U Casile à Cauro

Les chasseurs sont aujourd'hui quasiment les seuls acteurs dynamiques qui par leurs différentes actions tentent d'enrayer le phénomène de déprise rurale que connaît la Corse. Encouragés par leur fédération, les chasseurs de Corse-du-Sud regroupés et structurés en associations de chasse ont entrepris l'aménagement de leur territoire en vue de favoriser un peu plus les espèces de petit gibier.

Ces dernières (perdrix rouges, cailles, lièvres) ont besoin d'une succession de milieux formant un maillage : une prédominance de zones ouvertes pour s'alimenter entrecoupées de zones arbustives nécessaires à la nidification et offrant un couvert pour se protéger des prédateurs.

Par leurs différentes interventions, les chasseurs essaient de retrouver ce maillage et cet équilibre du milieu dans le but de le rendre plus accueillant pour la faune sauvage.

Avec l'aide technique et financière de la Fédération départementale des chasseurs de la Corse-du-Sud (F.D.C.C.S.) cette année encore les gestionnaires de territoire de chasse ont pu réaliser divers aménagements cynégétiques :

- l'implantation de cultures à gibier qui se substitue à un milieu devenu trop pauvre et apporte les aliments préférés du petit gibier.
- des ouvertures du milieu (mécaniques

ou manuelles) par girobroyage, débroussaillage... en essayant de préserver les arbustes et les bosquets de façon à créer une véritable mosaïque et conserver un paysage harmonieux.

- la recherche et la réhabilitation de source ou l'implantation de points d'eau, la mise en place d'agrairins pour les perdrix et faisans.

- l'entretien ou la réouverture de sentiers.

Vingt-trois associations ont bénéficié des aides fédérales pour réaliser ces aménagements suite au contrôle des travaux par le service technique.

De plus dans le cadre de la santé publique nous insistons particulièrement sur la création de fosses pour y mettre les déchets de la venaison, notamment des fosses maçonnées qui présentent de nombreux avantages avec un coût raisonnable

Repeuplement des perdrix rouges et des lièvres

Les associations de chasse adhérentes à la Fédération départementale des Chasseurs de la Corse-du-Sud (F.D.C.C.S.) ont été dotées par cette dernière en gibier de repeuplement.

La distribution s'est effectuée aux endroits habituels (Sagone, Ajaccio et Sartène) pour les perdrix et les faisans avec le concours de notre éleveur M. Romei



L'implantation de champs de cultures à gibier qui se substitue à un milieu devenu trop pauvre et apporte les aliments préférés du petit gibier. Ci-dessus les champs de l'Extrême Sud à Borivoli.

qui, encouragé par notre fédération a changé tous ses perdreaux reproducteurs par des oiseaux de souches pures « perdrix rouge » (voir article sur la perdrix en pages 8 et 9).

En ce qui concerne les lièvres, la fédération a lâché une quarantaine de trios en provenance de Hongrie car personne n'est en mesure de nous fournir la souche endémique corse dans des quantités suffisantes pour obtenir un repeuplement viable en espérant que cela soit possible un jour.



Ci-contre, la réouverture de sentiers suffisamment larges pour permettre le tir du gibier. Sur la photo, sentier à Sainte-Marie-Siché par l'association U Vadone

Mieux connaître les bécasses qui hivernent en Corse

En collaboration avec les membres corses du Club National des Bécassiers (C.N.B.), le service technique fédéral a permis de transmettre une centaine d'ailes de bécasse au délégué PACA du C.N.B (merci à Mr Gérard Arousseau pour son travail).

Ce dernier effectuera sur toute la France grâce à son large réseau de correspondants une analyse des bécasses prélevées à la chasse, sur demande un compte rendu pourra vous être transmis pour notre département.

Le but étant de suivre chaque année les populations de bécasses chassées par analyse de différents paramètres (poids, âge ratio, sexe ratio, taux « de mues suspendues »).

De plus afin d'améliorer les connaissances sur les bécasses qui hivernent en Corse-du-Sud nos deux techniciens ont effectués plusieurs sorties de baguage avec des retombées scientifiques très intéressantes car des oiseaux bagués chez nous ont été tués en Italie et en Hongrie l'année suivante ce qui confirme les hypothèses concernant leur trajet migratoire.

Ces sorties sont possibles grâce aux proprié-



taires des parcelles qui ont donné leur accord ainsi que grâce à tous les bénévoles qui accompagnent nos techniciens, nous tenons à les remercier.

Merci aussi à tous les bé-

casiers qui ont bien voulu participer à cette étude, nous vous donnons rendez-vous cet automne afin de continuer ce travail pour une meilleure connaissance de la « morderie ».

SAFARI 2B

**CHASSE & PÊCHE
VÊTEMENTS - ACCESSOIRES
ARTICLES DE PÊCHE - APPATS VIVANTS
RANDONNÉES - VÊTEMENTS MILITAIRES**

**RN 198 - ALERIA
TEL 04 95 57 04 79
www.peche-chasse-safari2b.fr**

Formation à l'examen du permis de chasser



L'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage a organisé cette année, pour le département de la Corse du Sud, 56 sessions d'examen du permis de chasser. En ce qui concerne les formations de préparation aux épreuves elles sont dispensées gratuitement par la Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse du Sud. Pour la formation théorique les candidats peuvent assister au cours au siège de la Fédération (pour Ajaccio et les environs) et au restaurant à Machja à Olmiccia (pour le sud du département). La formation pratique elle, a lieu au stand de Ball-trap de Lecci. Au niveau des résultats, notre département se maintient au niveau national parmi les premiers avec un taux de réussite de 77%. Afin de répondre au mieux aux attentes de nos candidats un nouveau centre d'examen verra le jour en 2019 à Propriano.

La sécurité pour nos chasseurs

Soucieuse de la sécurité de ces adhérents la Fédération renouvelle cette année encore « l'opération casquettes », avec pour objectif de doter les équipes de battues de cet équipement « fluo » permettant de sauver des vies (suite à un incident survenu lors du transport les casquettes ne seront malheureusement pas distribuées avant le mois d'Octobre). Chaque nouveau chasseur ayant réussi son examen du permis de chasser se voit remettre en plus un étui protégé-permis où lui sont rappelées dessus les consignes de sécurité.

Interventions avec le public

La Fédération Départementale des Chasseurs de la Corse-du-Sud a une fois de plus été sollicitée pour des interventions en milieu scolaire ainsi que lors de certaines foires ayant trait à la connaissance des espèces animales sauvages et de leur habitat. Tout au long de l'année les techniciens fédéraux E.Manenti et S. Pedinielli avec le Mobil'Faune et leurs différents outils pédagogiques (adaptés à chaque niveau) ont sillonné le département à la rencontre de tous les publics.



Un nouveau centre d'examen verra le jour en 2019 à Propriano.

Une récompense pour les jeunes chasseurs

Comme chaque année, pour récompenser certains jeunes chasseurs venant d'obtenir leur permis de chasser avec d'excellents résultats, la Fédération départementale des chasseurs de la Corse-du-Sud les invite à une partie de chasse.

En effet en collaboration avec l'Association de chasse du Domaine Pompeani à Cognocoli, nous organisons une journée de chasse aux chiens d'arrêts, ces jeunes chasseurs peuvent participer avec leurs chiens ou bien des sociétaires mettent à disposition les leurs.

De ce fait une cinquantaine de pièces (faisans et perdrix) sont lâchées pour l'occasion sur le territoire et les chasseurs sont répartis en 4 groupes dirigés par un tuteur.

Ensuite un repas leur est offert dans le cabanon de l'association. Nous profitons de cette journée pour montrer aux nouvelles générations les bonnes pratiques de cette chasse aussi bien au niveau de l'éthique que du respect du gibier et surtout nous insistons sur la sécurité.

Un grand merci à Mr Vitali et ses sociétaires de nous aider à organiser cette belle journée qui ravit tous les participants.



Une journée organisée en collaboration avec l'association de chasse du Domaine Pompeani à Cognocoli pour montrer aux nouvelles générations les bonnes pratiques de la chasse aux chiens d'arrêt.

MARANA SPORT

EURO PÊCHE

Toutes les meilleurs marques au meilleur prix

TEXTILE
Millet, Icepeak, Adidas, Arena, Nike, Hart, Fjall Raven...

CHAUSSURES
Salomon, Nike, Adidas, Meindl, Han wag, Asics...

ARMES
Browning, Benelli, Beretta, Winchester, Verney carron, Remington, Franchi, Sauer, Blazer, Ruger...

EUROPECHE
Mitchel, Sert, Penn, Shimano, Daiwa, Grauvell, Maria, Rapala, Yamashit, Plano, Starlite, Okuma...

COUPELLERIE
Puma, Buck, Spyderco, Victorinox, Mcusta, Opinel...

ACCESSOIRES
Swarovski, Garmin, Bushnel, Aimpont, Petzl, Gamo...

RN 193 • 20290 BORGU
Tél : 04 95 36 07 03 • Email : sarl.ms@orange.fr

Arnaud Marana Sport Rezzi

La fédération de Haute-Corse sur le terrain de la formation

PERMIS DE CHASSE Avec 8 sessions sur 23 semaines, l'examen du permis de chasse mobilise pour beaucoup le personnel fédéral. Le repeuplement et l'étude de populations font partie de leurs missions

Par la fédération de chasse de Haute-Corse

La Fédération des chasseurs de Haute-Corse remplit de nombreuses missions. Une majeure partie du public connaît seulement celle des 9 000 validations annuelles de permis de chasser. Avant cette mission d'importance, la Fédération représente avant tout devant les différentes institutions les intérêts des chasseurs dans le département.

Diverses autres missions sont assurées tout

La FDCHC effectue également d'autres actions :

- La gestion du site internet d'information fdc2b.com.
- L'édition annuelle du dépliant d'information accompagnant le permis de chasser.
- La formation régionale de chasse à l'arc (avec l'ACCA).
- La formation au piégeage.

Le repeuplement

La fédération 2B a distribué comme chaque année aux sociétés de chasse des centaines de perdrix et de faisans d'élevage provenant des établissements Romei de Carbuccia.

Des sociétés motivées et sérieuses ont déjà fait la démonstration que l'implantation de populations de faisans en Corse est possible quand un minimum d'efforts est réalisé.

Débroussaillage, points d'eau, agrainage et limitation des prédateurs sont indispensables dans ce domaine pour arriver à des résultats probants.

Une aide

à l'élevage

de perdrix rouges de souche corse

Depuis 2016 la création et la gestion de cet élevage par Alain Bertolozzi de l'association Cani di Ferma d'Alta Corsica ont pu se réaliser avec le soutien financier de la Fédération des chasseurs de Haute-Corse.

Des couvées découvertes par des opérations de gyrobroyage et condamnées à la prédation ont donc pu être

recupérées par l'association pour donner naissance à des perdrix de souche « nustrale ». La fédération suit de près ce projet et se dit prête à en soutenir d'autres.

Formation

mais aussi communication

Dans ce domaine, les tâches les plus pertinentes en temps et en moyens pour la FDC de Haute-Corse sont assurément celles liées aux formations théoriques et pratiques à l'examen du permis de chasser.

On a compté ainsi l'an passé huit sessions, soit 23 semaines de l'année, concernées par les seuls jours de formation et d'assistance aux examens sur le centre de Ponte Novu. Le taux de réussite à cet examen varie de 65 à 72 % suivant les années, ce qui confirme que cet examen est loin d'être d'une simple formalité. En effet, sur 251 candidats au permis, 169 ont décroché le sésame pour participer à l'ouverture dans quelques jours !

Etudes et suivis des populations

La FDCHC participe depuis plus de trente ans à différents suivis et études sur les espèces sauvages. Actuellement la Fédération poursuit en collaboration avec l'IMPCF, la société Antagène et la FNC, des études génétiques sur la Perdrix rouge *Alectoris rufa*.

Par ailleurs en partenariat avec l'Université de Basilicata (Italie) elle finalise cette année une étude sur le régime alimentaire du Lièvre corse *Lepus corsicanus*, espèce répandue naturellement sur les deux-tiers du département.

Enfin, l'estimation du prélèvement total de sangliers et la récolte d'ailes de bécasses pour le compte du Club National des Bécassiers (CNB) sont d'autres travaux qui ont mobilisé encore le personnel fédéral au cours de cette saison.



A Oletta l'élevage de perdrix rouges de souche corse tient toutes ses promesses.



La formation pratique à l'examen mobilise le personnel fédéral.



Des faisans d'élevage sont implantés avec succès. Photos C.Pietri, D.Gest et C-M

L'aménagement du territoire passe en force huit

TERRAIN Les sociétés de Haute-Corse, aidées par leur fédération ont beaucoup planché sur l'amélioration de l'habitat du petit gibier : débroussaillage, réhabilitation des points d'eau, etc.

Par la fédération de chasse de Haute-Corse

La perdrix connaît depuis maintenant de nombreuses années une succession de mauvaises saisons de reproduction dont la ou les causes n'ont pu être déterminées avec certitude. Alors que toute opération de repeuplement, même réussie, restera incapable de résoudre ce problème de fond qui se trame donc dans la nature, les chasseurs de Haute-Corse ont choisi de ne pas accélérer la régression en privilégiant la souche corse, en diminuant la pression et le tableau de chasse et, dans les sociétés de chasse les plus dynamiques, de rendre l'habitat des perdrix plus favorable.

Le problème numéro un du petit gibier dans les territoires de chasse de Corse est avant tout la progression inexorable du maquis en hauteur comme en surface.

Huit sociétés à prendre en exemple

Limiter le retour naturel du maquis ne peut se faire de manière globale, tant la tâche apparaîtrait irréaliste et surtout contreproductive, mais cela doit être entrepris de manière quasi chirurgicale à la fois sur les meilleurs secteurs où la perdrix tient encore et à travers un maillage de placettes à débroussailler. L'implantation d'un réseau de petites parcelles de blé clôturées ne vient que dans un second temps dans un contexte de petit maquis déjà favorable.

Lors de la campagne 2017/2018, huit sociétés de chasse communales ont entrepris des dépenses et des travaux pour principalement améliorer l'habitat du petit gibier, de la perdrix bien sûr en premier lieu, mais aussi de bien d'autres espèces animales comme les caillies, faisans, tourterelles, pigeon, lapins, lièvres, pour ne parler que des espèces chassées.

Débroussaillage, réensemencement de parcelles, mais aussi achats de pièges, de volières, d'agrains ou réhabilitations de points d'eau naturels ont été soutenus techniquement et financièrement sur les communes de Pedicorti, Altiani, Erbaghjolu, Sant'Andria di Boziu, Sermanu, Corti, Urtaca et Siscu.

Des actions spéciales

ont été menées après les incendies

Comme cela s'est produit d'autres années après des feux aux dégâts colossaux, la Fédération a décidé d'apporter encore une aide exceptionnelle aux associations de chasse qui en ont été victimes au cours de la dernière saison. Un état des lieux et une consultation des neuf sociétés concernées ont d'ores et déjà été entamés. Au programme des actions possibles : replantations d'arbres fruitiers, lâchers de perdrix ou de faisans, rénovations de points d'eau, et surtout nettoyages et entretiens planifiés de zones ouvertes contribuant ainsi à la prévention d'autres incendies dans le futur.

Hommage à Jean-Pierre Sabiani

C'est avec une grande émotion que nous avons appris début juin le décès de Jean-Pierre Sabiani.

Cet ancien administrateur de la Fédération et président de la société de chasse de Casamaccioli a su marquer par son travail et sa passion tout le Niolu et au-delà, tous les amateurs de chiens d'arrêt en Corse.

Avec la disparition de Jean-Pierre, la perdrix, l'éthique et la gestion de la chasse ont perdu un de leurs meilleurs défenseurs. La Fédération renouvelle ses plus sincères condoléances à toute sa famille.

Avec Jean-Pierre Sabiani le Niolu et la gestion de la chasse ont perdu un grand défenseur et acteur.



Action de débroussaillage à Urtaca.

Après les incendies la Fédération s'est rendue sur les lieux à Sant'Andria di u Cotone.

Culture du blé à Sermanu.

A Pedicorti le débroussaillage est toujours à l'ordre du jour.



La priorité numéro 1 de la chasse c'est la sécurité

PROTECTION ET PREVENTION En Haute-Corse, chaque année, 9 000 casquettes sont distribuées, des miradors sont financés puis installés et des stages d'une demi-journée seront organisés pour les chasseurs volontaires



La chasse au sanglier est mieux sécurisée avec les miradors.



La pose des panneaux est une obligation. Photos C. Pietri

Par la fédération de chasse de Haute-Corse

Chaque société et équipe de chasse s'est vu comme tous les ans dotée par la Fédération, de carnets de battue, casquettes et panneaux « attention chasse en cours ». La distribution de casquettes d'un orange très visible est par ailleurs étendue à l'ensemble des chasseurs, soit près de 9000 casquettes achetées chaque année. L'achat groupé et la subvention à 80 % des miradors de battue en aluminium se sont poursuivis comme chaque année, contribuant à augmenter encore les tirs en sécurité.

Après le stage sur la sécurité pour l'université (qu'elle a organisé en partenariat avec la FDC de Corse-du-Sud dans ses installations de Ponte Novu), la FDC de Haute-Corse a décidé de franchir un pas supplémentaire en proposant aux chasseurs volontaires des stages courts d'une demi-journée sur la sécurité à la chasse où on traite non seulement des dangers, des bons usages et de la réglementation en la matière, mais aussi des responsabilités de chacun en cas d'accidents et des bons réflexes. Un complément d'information est apporté en outre sur les mesures d'hygiène et sur les maladies du sanglier.

Le premier de ces stages a eu lieu à Ventiseri fin juillet, sur la Base Aérienne 126 d'autres étant prévus ailleurs dans l'avenir.



Le premier stage de sécurité s'est déroulé il y a quelques jours à Ventiseri, sur la base aérienne 126.



La sécurité dans les battues reste l'affaire de tous.

De nouvelles fosses pour éliminer écologiquement les déchets

Après Tominu et Morsiglia, de nouvelles fosses cimentées hors-sol destinées aux restes du dépeçage des sangliers ont vu le jour cette année à Castifau, Calenzana, Sant'Andria di Boziu, Tagliu Isulacciu et Pratu di Ghjuvellina.

Elles ont ainsi résolu le problème du traitement de ces déchets dans ces communes, d'autres étant également en construction ailleurs. Pour être efficaces et non polluantes, ces fosses doivent remplir un certain nombre de critères que seul le personnel technique de la Fédération est en mesure de fournir aux chasseurs.

Il est rappelé aux associations de chasse intéressées par la création de telles fosses, qu'il convient comme toujours de consulter préalablement la Fédération avant d'entreprendre tout projet.



Des nouvelles fosses pour éliminer les déchets ont été installées dans 5 micro-régions après celle de Tominu (ci-dessus).

Restaurant U Casone - Pierre Occhioni Le civet de sanglier

CUISINE Plat incontournable dès l'ouverture de la chasse, le civet de sanglier trône sur de nombreuses tables de l'île. Chacun a ses secrets, souvent donnés par une grand-mère ou une maman. A Cervioni, le chef du restaurant U Casone, Pierre Occhioni, nous donne sa recette

Par Jacques Paoli

C'est dans les années 80 que Pierre Occhioni s'installe à Cervioni et gère avec son épouse Danielle le restaurant situé dans une cour intérieure, jouxtant le collège Philippe Pescetti, à Cervioni, au bout de la « loghja Re Teodoru ». Le sérieux et le professionnalisme de leur travail, ne tarde pas à faire de cette « table » une valeur sûre en Costa Verde.

Pierre Occhioni, cuisinier de métier, gère la carte de l'établissement, où il privilégie les producteurs locaux. Un menu est proposé toute l'année ; il s'agit du menu corse où il a l'occasion en période adaptée, de proposer après la charcuterie et les « buglittice », un plat qu'il affectionne : le civet de sanglier, accompagné de ses « lasagnes corses » ou de toutes autres pâtes. En dessert le « fiadone » vient compléter un menu corse qui doit se réserver à l'avance pour être assuré de se régaler.

Chasseur à ses moments de loisirs, Pierre Occhioni aime proposer à sa clientèle de déguster du gibier : « Avec la législation en vigueur, c'est devenu compliqué de proposer du gibier. Le sanglier est en vente et plus facile d'accès. La clientèle du Casone a toujours été friande de ce genre de plat, qui ne se cuisinent pour ainsi dire plus du tout à la maison. » Il faut dire que le civet de sanglier demande beaucoup de temps, notamment pour réussir sa marinade et en tirer le meilleur goût. A l'ouverture de la chasse, il sera disponible au menu corse du Casone, sur réservation au 04 95 38 10 47.



Photos J.P.

La recette

Ingrédients :

- Environ 2kg de sanglier détaillé en petits morceaux
- 2 oignons
- 1 gousse d'ail
- 2 carottes
- 1 bouteille de vin rouge
- 1 boîte de tomates concassées
- sel, poivre, huile d'olive
- un peu de farine
- 1 petit bouquet de persil
- quelques feuilles de laurier

Faire mariner la viande de sanglier coupée en morceaux dans une marmite dans laquelle il faut ajouter l'ail, le persil ciselé, les oignons émincés, les feuilles de laurier et les carottes coupées en

rondelles.

Saler et poivrer, y ajouter aussi du poivre en grains.
Recouvrir de vin rouge.
Laisser mariner 24 heures minimum.
Passé ce délai, sortir la viande de sanglier et la faire revenir dans de l'huile d'olive.
Ajouter un peu de conserve de tomate.
Incorporer le vin de la marinade
Y ajouter les légumes
Un peu de farine
Tenir en contrôle et ajouter au besoin un peu d'eau tiède.

Deux bonnes heures de cuisson sont nécessaires

Servir dans un grand plat accompagné de pâtes fraîches



Osez LES FESTIVITÉS

BOUCHONS ANTI-BRUIT LA PROTECTION 100% SUR MESURE

Demandez conseil à votre audioprothésiste. Visuels non contractuels. Janvier 2018.
SIREN 421 314 402 RCS Nanterre.

audio2000.fr

Résidence Alban
Cours Napoléon
20000 AJACCIO
Tél. 04 95 29 97 00

40, Boulevard Paoli
20200 BASTIA
Tél. 04 95 31 92 13

Lieu-dit Stagnacciu
Parc d'activités de Mezzavia
20090 AJACCIO
Tél. 04 95 24 44 24

Crédit photo : ISTOCK

Le ramassage des cartouches pour préserver la nature

ÉCOLOGIE 600 000 cartouches sont tirées par an en moyenne par les chasseurs insulaires. Comme pour le tri sélectif, la Balagne est en pointe dans ce domaine. Plusieurs bacs ont été placés chez les armuriers, clubs de tir et sociétés de chasse

Par Antoine Giannini

Le dispositif en est encore à l'état embryonnaire à l'échelle insulaire. Pour le moment, seul la communauté de communes Calvi-Balagne joue le jeu sur le plan opérationnel. Et s'en sort plutôt bien. Face aux centaines de milliers de cartouches utilisés pour la chasse ou le tir et retrouvés dans la nature, certains ont décidé d'agir. Rien d'extraordinaire, mais une grande avancée dans la gestion des déchets.

« Après la mise en place du tri sélectif et la prise en compte de tous nos déchets, nous étions à un stade où nous pouvions nous pencher sur des niches encore inexploitées jusqu'à présent », témoigne François Marchetti, président de la communauté de communes Calvi-Balagne. Avec le service tri sélectif conduit par Sophie Dalles-Franchi, l'élu a développé un outil inédit en Corse qui consiste à ramasser les cartouches des tireurs.

« Tout le monde a joué le jeu... »

Depuis l'année dernière, des collecteurs récupèrent les douilles usagées dans tous les endroits qui comptent une activité de chasse. Un bac a été placé chez chaque armurier, clubs de tir et dans les locaux des sociétés de chasse. « Une fois récoltées, les cartouches sont envoyées sur le continent par bateau, à deux éco-organismes. Deux sociétés basées en Moselle et en Aveyron chargées de faire le recyclage. »

Après un premier envoi de 160 kilos de cartouches, la com-com se prépare à expédier un deuxième chargement très prochainement depuis le club de tir A Catana, à Calenzana. « Le coût est minime, par rapport à la pollution que ces objets engendrent. Tout le monde a joué le jeu. Il faut simplement donner le bon réflexe aux gens. » Si cette opération a séduit d'autres collectivités insulaires, aucune n'a encore vraiment franchi le pas. André Pietri, patron du Gamm vert de Porto-Vecchio et chasseur à ses heures perdues, aimerait bien développer ce genre d'opérations dans sa région.

S'il a le soutien des élus locaux, il attend encore la finalisation du dossier pour pouvoir commencer la récolte : « En tant que chasseur, je ne suis pas heureux de voir toutes ces cartouches dans le maquis, déplore André Pietri. Le ramassage des car-



touches, c'est bien, mais si on les garde, cela ne sert pas à grand chose. Il faut pouvoir les envoyer sur le continent, vers les usines qui recyclent le plastique et le laiton. » Le passionné envisage même de créer un label : « La chasse à la cartouche » afin d'inscrire cette obligation sur le permis de chasse.

Il est même prêt à prendre en charge les coûts de transport. « Mais aux dernières nouvelles, il n'y avait plus qu'une usine qui traite le laiton. Il va falloir trouver une solution pour organiser un circuit de récolte et de traitement depuis la Corse... »

L'office de l'environnement favorable au projet

Si la collectivité de Corse n'est pas encore partie prenante du dossier, l'office de l'environnement se montre favorable au projet : « Nous devons travailler avec les fédérations de chasse pour

mettre en place ce dispositif au plus vite. » Une opération qui séduit la fédération de Haute-Corse « prête à mettre des conteneurs pour la collecte. Nous communiquons régulièrement pour inciter les chasseurs à ne pas jeter leurs cartouches par terre. »

Sans attendre de cadre officiel, plusieurs associations de chasseurs ont déjà pris des initiatives indépendantes en ce sens. U Cavallu di Bisinchi, rassemble des bénévoles qui ramassent et collectent les cartouches usagées sur les terrains du village.

L'association Santa Maria di Tavagna, di Casevechje, et la commune de Peru Casevechje font en sorte de ramasser les cartouches abandonnées dans la nature par les chasseurs, et quelques autres déchets bien encombrants.

De nombreux habitants du village et de la région, toutes générations confondues accompagnées de chasseurs ont participé à cette opération pour la préservation de l'environnement. En attendant un élan collectif dans toute la Corse...



L'association Santa Maria di Tavagna, di Casevechje, et la commune de Peru Casevechje font en sorte de ramasser les cartouches abandonnées dans la nature par les chasseurs.



Équipe du stand de Tir A Catana à Calenzana et un modèle de collecteur élaboré par le service du tri à destination d'une association de chasseurs de Calenzana

Une pollution encore invisible

Environ 600 000 cartouches en moyenne sont tirées par les 18 000 chasseurs de Corse. Les chasseurs tirent chaque année de l'ordre de 250 millions de cartouches, tous tirs confondus, soit les trois-quarts pour la chasse et le quart pour le ball-trap. On compte 300 billes de plomb par cartouche, pour un poids d'environ 30 grammes, soit 6.000 tonnes de plomb pour les seuls tirs de chasse. En milieu naturel, une balle de plomb met de 30 à 200 ans pour être désagrégée et dissoute. En dépit de la masse -6.000 tonnes par an !- la dispersion des tirs en milieu naturel est telle que la chasse ne pose pas de problème, ni sur l'environnement, ni sur la santé de la faune et de l'homme. À l'exception d'un cas : la chasse au gibier d'eau (canards colvert, sarcelles), pratiquée en France par 200 000 à 300.000 chasseurs. L'emploi de la grenaille de plomb est interdit dans les zones humides.





Une partie des participants du TAN de Pinia

Photos Hortensia Fabiani

Tester les aptitudes naturelles des Setter Anglais

DRESSAGE Dernièrement, plus de vingt Setter Anglais avaient rendez-vous au domaine de Pinia pour un TAN. Ce test permet de délivrer un certificat au chasseur, il démontre aussi la symbiose entre l'animal et son maître

Par Paul-Matthieu Santucci

Il est 7 heures au domaine de Pinia et la chaleur est déjà bien présente. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle les chasseurs accompagnés de leurs chiens ont été appelés de bonne heure.

Une vingtaine de Setters Anglais, se sont donc réunis en plein cœur du domaine de chasse de Pinia, en ce mois de juillet afin de participer au test d'aptitudes naturelles (TAN). « L'épreuve existe pour chaque race de chien d'arrêt et c'est habituellement organisé par les clubs canins. C'est une occasion pour les chasseurs de voir les jeunes chiens évoluer derrière un gibier - principalement un perdreau - et de se rendre compte de leurs aptitudes à chasser », Charles Marie Graziani délégué départemental du club du Setter Anglais.

Le premier chien, un Setter Anglais de moins d'un an, s'avance accompagné de son maître. C'est lui qui va le guider, qui va lui donner la direction. Après, c'est à l'animal de trouver le gibier grâce au vent. A l'ordre, le chien part à toute allure. Un peu désorienté au début, il trouve rapidement la route à suivre et, en quelques minutes, il s'arrête directement sur le gibier. C'est une réussite.

« Ce sont des chiens de race et qui ont été sélectionnés par leur maître en tenant compte de leur lignée. C'est très important. Si les parents sont des chasseurs et issus d'une lignée de travail, le chien aura beaucoup plus de prédispositions à chasser », ajoute C.M. Graziani.

Parfois, il arrive que le chien « bourre », qu'il se jette sur le gibier. Par conséquent le test ne sera pas réussi. « C'est très important, il faut que l'animal attende son maître », précise l'organisateur de ce TAN.

Le juge tire ensuite un coup à blanc afin de tester la réaction du chien sous le bruit d'un coup de feu.

La plupart du temps, bien que jeunes, les chiens sont déjà habitués à reconnaître les oiseaux. « C'est une passion donc vous vous doutez bien que l'on attend pas une journée comme celle-ci pour leur faire voir un perdreau. J'ai commencé à le porter à la chasse très très jeune. Aujourd'hui, on en voit les résultats. Je pense qu'il



Le chien doit faire preuve d'ardeur et de passion, la qualité de l'arrêt est aussi importante.

sera très bon à l'avenir », confie un chasseur. À la fin du test, un certificat est délivré au chasseur. Il témoigne de trois qualités essentielles : l'instinct de la recherche, l'instinct de l'arrêt et l'équilibre.

« Le chien doit faire preuve d'ardeur et de passion. Ensuite c'est la qualité de l'arrêt qui est importante et pour finir, le chien ne doit manifester aucune crainte lors du coup de feu », détaille le responsable départemental du club Setter Anglais.

Une autre vision de la chasse

Le public comptait majoritairement des chasseurs, mais pas seulement. « Il y a des gens qui viennent voir simplement le spectacle et qui ne chassent pas. Cer-

tains ont aussi emmené leur Setter Anglais pour le faire confirmer par le juge présent à ce TAN. Ce genre de journée nous sert aussi à prouver que la chasse n'est pas seulement un acte qui donne la mort. Depuis quelques années on jette les chasseurs en pâture et on les fait passer pour des viandards. C'est tout autre chose. C'est une symbiose entre l'animal et son maître. Il faut savoir que les chiens d'arrêt sont très très proches de leurs maîtres puisqu'il faut une confiance mutuelle sur le terrain », estime Charles-Marie Graziani.

Au final, le test n'aura duré que quelques heures et aucun oiseau n'a été tué. « Ces journées sont l'occasion de se retrouver entre passionnés de Setter Anglais venus des quatre coins de l'île. C'est un jeu pour tout le monde que ce soit pour le public, les chasseurs et bien évidemment, les chiens », conclut C.-M. Graziani.

« Trois qualités essentielles : l'instinct de l'arrêt, l'instinct de la recherche et l'équilibre »

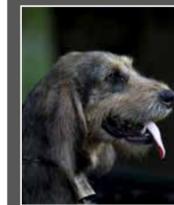
Agenda

CORSE-DU-SUD

SEPTEMBRE 2018
Field trial de Letia
Contacts:
Jc Mignot (chiens d'arrêt)
Jb Fontanarosa (springers)

OCTOBRE 2018
Concours ST Hubert
Contacts:
M-A Stofati et FDC2A

JUILLET 2019
Field trial d'initiation au Mandriolu
Contact: Jc Mignot



HAUTE-CORSE

20 & 21 SEPTEMBRE 2018
Cassimaccioli (2B)
Field trial pour chiens d'arrêt continentaux et britanniques
C.A.C. CAGIT
Info: Erundo Ingrand
06.23.74.39.47

OCTOBRE 2018
lieu à confirmer (2B)
TAC (Test d'Aptitude à la Chasse) pour Setter anglais
Info: Charles-Marie Graziani
06.19.89.88.59

NOVEMBRE 2018
lieu à confirmer (2B)
Rencontres annuelles Saint-Hubert ouvertes à tout chasseur avec chien d'arrêt ou spaniel
Info: Alain Bertolozzi
06.08.82.37.52

1^{er} QUINZAINE D'AVRIL 2019
lieu à confirmer (2B)
T.A.N. & Field d'initiation pour Epagneuls bretons et Pointers
Info: Alain Bertolozzi
06.08.82.37.52

22-23 JUIN 2019
Ponte-Novu (2B)
Fiera di a Gaxcia e di a Pesca
Info: Bastien Rossi
06.85.84.00.36

JUILLET 2019
Torbia - Corti (2B)
T.A.N. Springer & confirmation
Info: Jean-Baptiste Fontanarosa
06.76.52.63.20

JUILLET 2019
Pinia - Ghisonaccia (2B)
T.A.N. Setters anglais & confirmation
Info: Charles-Marie Graziani
06.19.89.88.59

Ouvertures et fermetures de la chasse

Haute-Corse
Période d'ouverture générale :
2 septembre 2018 - 28 février 2019
La chasse est fermée les mardis et vendredis du 2 septembre au 31 décembre sauf jours fériés et sauf pour le pigeon ramier du 1^{er} octobre au 15 novembre

Corse-du-Sud
Période d'ouverture générale :
2 septembre 2018 - 28 février 2019
La chasse est fermée les mardis et vendredis du 15 août au 31 décembre sauf jours fériés et sauf pour le pigeon ramier du 1^{er} octobre au 15 novembre

Gibier sédentaire

Sanglier

Haute-Corse
← 15 août
← 27 janvier

Corse-du-Sud
← 15 août
← 31 janvier

sauf au 28 février dans 4 zones délimitées du département (voir arrêté sur internet)

Pose obligatoire de panneaux « Attention chasse en cours » en toute battue

Effets de couleur vive obligatoire en battue. L'usage de la chevrotine impose en plus d'être au moins 7 chasseurs, avoir un carnet de battue.

Perdrix et faisans

Haute-Corse
← 30 septembre
← 2 décembre

Corse-du-Sud
← 2 septembre
← 11 novembre

Perdrix et faisans: ouverte seulement les dimanche, lundi et mercredi dans le Nôli et samedi, dimanche et mercredi pour les reste 2B

PMA Perdrix : 2/jour/chasseur.

Faisans : sur chasses privées chasse du faisans de lâcher ouverte jusqu'au 31 janvier

Détail des restrictions sur le site de FDC2B

Lièvre

Haute-Corse
← 30 septembre
← 16 décembre

Corse-du-Sud
← 2 septembre
← 16 décembre

PMA Lièvre : 1/jour/chasseur.

Lièvre : fermée sur Ersa, Tomino et Rogliano

Lapin

Haute-Corse
← 2 septembre
← 28 février

Corse-du-Sud
← 2 septembre
← 28 février

Oiseaux de passage et gibier d'eau

Caille des blés

Haute-Corse
← 30 septembre
← 2 décembre

Corse-du-Sud
← 20 février

Tourterelle des bois

Haute-Corse
← 25 août
← 20 février

Corse-du-Sud
← 20 février

Avant le 3 septembre seulement à poste fixe matérialisé de main d'homme

Pigeon ramier, Bécasse, Tourterelle turque, Grives et Merle

Haute-Corse
← 2 septembre
← 20 février

Corse-du-Sud
← 20 février

Pigeons, grives et merle : Après le 10 février seulement à poste fixe matérialisé de main d'homme

PMA grives et merles : 40/jour/chasseur

Bécasse : carnet obligatoire. PMA bécasse : de 3/jour/chasseur (et 30/saison)

Colvert
autres canards de surface (sauf Chipeau) et tous les canards marins

Oies, Bécassines
et autres limicoles (sauf Vanneau)

Haute-Corse
← 21 août → 31 janvier

Corse-du-Sud
← 21 août → 31 janvier

L'emploi de la grenaille de plomb est interdit dans les zones humides

Vanneau

Haute-Corse
← 2 septembre → 31 janvier

Corse-du-Sud
← 2 septembre → 31 janvier

L'emploi de la grenaille de plomb est interdit dans les zones humides

Fuligues Milouin et Morillon, Nette rousse, Canard Chipeau, Foulque, Râle et Poule d'eau

Haute-Corse
← 15 septembre → 31 janvier

Corse-du-Sud
← 15 septembre → 31 janvier

L'emploi de la grenaille de plomb est interdit dans les zones humides

ARMURERIE FILIPPI

Nouvelle direction changement de propriétaire

Armurier diplômé 6 ans de l'école d'armurerie de Liège

Réparation vente conseil
Vêtements de chasse et de randonnée
Coutellerie

1, rue général ABBATUCCI • 04 95 31 12 03

La pêche se plonge déjà dans l'après-LIFE

CONSERVATION Protection des souches génétiques autochtones, meilleure connaissance des populations inventoriées, extension de l'aire de répartition des souches pures... Le président Battestini détaille le programme des cinq prochaines années

Par Antoine Battestini
Président de la fédération
de pêche de Corse

La conservation des souches sauvages de truites en Corse est une mission dans laquelle la fédération, soutenue par ses partenaires (OEC, DREAL, ONCFS, AFB, PNRC, Gendarmerie, ONF et DDTM), s'est engagée depuis plusieurs années. Il n'est pas possible de parler de cette thématique sans avoir une pensée émue pour le regretté Bernard Roché, hydrobiologiste, qui a été un des instigateurs de la conservation des truites « nustrale ».

Après la réalisation du programme LIFE (2003-2007), la fédération et ses partenaires ont mis en place différents programmes dits « après-LIFE » dont le dernier en date, couvrant la période 2018-2022, a été validé le 13/11/2017.

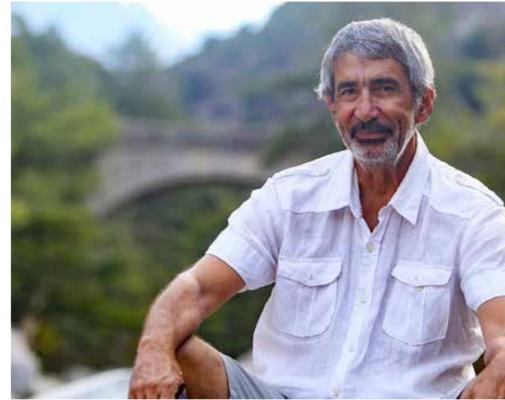
Ce nouveau programme a été étayé par de nouvelles mesures renforçant les actions mises en place dans les précédents. Il s'articule autour de différents axes.

Le premier axe du programme demeure la protection des souches génétiques autochtones en vue d'en assurer la préservation. Pour cela, des missions de surveillance (environ 50 % du temps du programme) sont réalisées par tout un réseau de partenaires. Parallèlement

à la surveillance, différentes actions dans le domaine administratif sont prévues comme la création de réserves temporaires de pêche.

Le deuxième axe concerne l'amélioration des connaissances concernant les populations déjà inventoriées sur le territoire. Jusqu'à présent, les études génétiques sur les populations de truites ont été mises en avant pour la recherche de nouveaux foyers. Ici un gros effort a été porté sur les recherches de nouvelles populations par le biais de la génétique. Environ 180 points ont été analysés, ce qui fait de la Corse une des régions les plus étudiées de France. Dans le dernier programme, il a été décidé de réduire (sans l'arrêter !) l'effort d'échantillonnage et de s'orienter davantage vers un suivi de la parasitologie de quelques populations (Veraculungu, Calderamol-la, ...) suite à la découverte d'un parasite nommé Gyrodactylus sp. Un suivi concernant l'impact du changement climatique sur les cours d'eau (suivi des crues et des étiages) est également prévu. Enfin, bien évidemment, le suivi des effectifs par pêche électrique est maintenu.

Le troisième axe concerne l'extension de l'aire de répartition des souches pures. Il se décline en deux opérations. La première consiste à créer de nouvelles populations pures dans des secteurs où les truites ont disparu. Les la-



chers se feront à partir de truites provenant du même bassin-versant. Ces prélèvements de poissons de souche sauvage seront directement effectués dans des ruisseaux pépinières ou seront issus de production en pisciculture. Cela peut se faire par le biais de ruisseaux pépinières où l'on prélève des poissons pour les relâcher sur le secteur concerné, ou en passant par une

certaines paramètres, mais la reconstitution d'une population la mieux adaptée possible à son environnement afin de lui donner le maximum de chance de survie.

Le quatrième axe est destiné à assurer la diffusion de l'information auprès du grand public (avec la participation aux foires, entre autres) et la sensibilisation des scolaires, pilotée par le PNRC, qui prévoit un travail tout au long de l'année en classe et des sorties terrain (notamment à A Casa di a natura à Viz-zavona).

Le cinquième axe concerne le suivi administratif et le maintien de la cohérence de ce programme avec les autres plans de gestion en vigueur. Il est capital que la gestion mise en œuvre soit cohérente avec les différentes politiques environnementales menées sur l'île.

Aussi, nous veillons à ce que les objectifs du programme soient en adéquation avec les directives européennes (directive cadre sur l'eau, directive Natura 2000), la loi sur l'eau et les milieux aquatiques (LEMA), et le schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux (SDAGE) qui prévoit dans son orientation 3B d'« intégrer la gestion des espèces de la faune et de la flore dans la politique de gestion de l'eau » (notamment la disposition 3B-04), la conservation des espèces autochtones dont la truite de Corse.

« Une mission : la conservation des souches sauvages »

Une étude de relance d'une pisciculture adaptée

La politique de la fédération de Corse est déterminée par son conseil d'administration, validé par différentes assemblées générales. Elle s'appuie sur une longue expérience de nos territoires à travers les AAPPMA mais aussi sur une adaptation aux bouleversements climatiques.

« Nous profitons également de l'expérience de gestion patrimoniale d'autres fédérations, qui pour beaucoup d'entre elles sont passées du tout alevinage et le tout introduction de toutes espèces, sans mesurer les dégâts d'une politique basée sur du poisson, du poisson et encore du poisson et rien que du poisson », a soutenu Antoine Battestini, président de la Fédération de la pêche.

C'est ainsi que nous trouvons en Corse des silures, du black-bass, des vairons et plus de 20 espèces invasives importées, qui, à terme, peuvent impacter durablement les espèces locales voir les faire disparaître.

Cette politique désastreuse, et souvent irréversible, a conduit de nombreuses fédérations à un changement radical pour une gestion patrimoniale certes plus contraignante mais ô combien plus enrichissante pour les territoires. « Certains se sont crus autorisés à copier bêtement ce que d'autres faisaient en introduisant des souches inadaptées mettant ainsi en danger tout l'équilibre écologique. Mais la nature ne peut cohabiter avec les notions de profit et de rentabilité », a poursuivi le président Battestini.

La Corse, territoire béni des Dieux par ses richesses halieutiques, la qualité de ses eaux, la

beauté de ses sites ne peut supporter que l'on introduise des espèces exogènes sans que cela ait des conséquences sur son patrimoine génétique et à terme la disparition des souches locales. « En la matière, toutes nos actions sont soumises à l'approbation de nos partenaires à travers un comité scientifique et un comité de pilotage que sont l'AFB, le PNRC, l'ONF, la DDTM, l'OEC, la DREAL, l'ONCFS », a indiqué Antoine Battestini.

Cependant les caprices de la nature ont parfois des conséquences désastreuses sur nos ruisseaux et rivières mais au fil des millénaires elle a su se relever et retrouver son équilibre. Pour pallier ces catastrophes écologiques, et ce, uniquement sur certaines rivières, un petit coup de pouce est parfois nécessaire. « Pour cela nous favorisons une mise en réserve tournante sur 2



Document Corse-Matin

ans sur des ruisseaux, ce qui permet d'alimenter durablement le cours d'eau principal. A l'exemple du Casaluna où nous avons réuni l'ensemble des acteurs de la région, élus, pêcheurs pour fermer la pêche durant 2 ans avec une translocation de truites corses dans le même bassin-versant. Les premières analyses nous démontrent le succès de cette politique. » Par ailleurs, la fédération a mis à disposition des incubateurs en montagne sous la responsabilité des AAPPMA afin de relancer la production d'alevins de souche Corse. Cette mesure nécessite quelques ajustements car des problèmes techniques demeurent.

« Enfin, la fédération procède actuellement à une étude de relance d'une pisciculture adaptée à nos besoins. Nous avons fait appel à une fédération des Pyrénées qui a les mêmes configurations que notre territoire avec pour mission la pro-

duction de truites de souche méditerranéenne. A l'exemple de la disparition programmée de la perdrix rouge par l'introduction de souche d'élevage, de la menace qui pèse sur notre oliveraie avec l'introduction de la Xylella ; le combat mené depuis 10 ans par les castaneiculteurs pour lutter contre le synips, il en est de même avec la truite de Corse que nous devons protéger contre l'introduction de truites de souches atlantiques, qui par hybridation, la fera à terme disparaître.

Nous nous élevons contre les apprentis sorciers, qui sous divers prétextes ont introduit récemment dans le cap corse et dans le Bevinco des alevins sans certificats sanitaires, ni origine des souches. Encore une fois nous nous trouvons confrontés à l'irresponsabilité de certains, plus intéressés par la rentabilité que par le respect de nos milieux aquatiques.

Nous devons également nous préparer à une autre menace : face au bouleversement climatique et le risque de pénurie d'eau, la construction de retenues d'eau voir de micro-centrales aurait des conséquences désastreuses sur nos milieux par une rupture de la continuité écologique. A tous les pêcheurs de bonne volonté, à tous les acteurs de ce loisir extraordinaire, la fédération met et mettra à disposition toutes ses connaissances, sa logistique et ses moyens afin de préserver notre patrimoine commun. Nous ne sommes pas juste des utilisateurs de la nature, nous devons la protéger, la respecter pour la transmettre aux générations futures », a conclu Antoine Battestini.

Les animations proposées par la Fédération

EDUCATION Des ateliers et des manifestations ludiques pour découvrir la pêche dès le plus jeune âge

Lundi 23 avril

Lors d'une sortie dans le cadre du programme u libru sgaltru organisé par le service animation de la CdC et la fédération de la pêche, 10 enfants de 12 à 16 ans de l'Afarif d'A Ghisunaccia et du Sessad de Morta ont pu être initiés à la pêche aux appâts naturels sur le Viru par un moniteur guide de pêche. Cette découverte des écosystèmes fragiles a été réalisée dans le Niolu après une randonnée autour du pont génois de Muñicciolu.



Jeudi 26 avril

Deuxième sortie pendant un autre séjour du programme u libru sgaltru, accompagné par les animateurs de la CdC, le groupe de 12 enfants d'A Ghisunaccia de 14/15 ans ont participé à une randonnée aux berges de Radule, dans le Niolu. Ils ont pu être initiés à la pêche aux appâts naturels sur le haut Golu ainsi qu'à la découverte de ces écosystèmes fragiles. L'atelier pêche a été réalisé par un moniteur guide de pêche

Vendredi 11 mai

Lors de la Festa paisana, événements qui ont le lien entre la vie rurale, pastorale et le jeune public, 900 enfants d'Ajaccio et de la vallée de la Gravona y ont participé. L'animation a été assurée par les agents de la fédération et un moniteur guide de pêche sur la reconnaissance des écosystèmes et des populations aquatiques des rivières Corses. Elle a permis une approche aux problématiques et impacts humains. Des espèces invasives colonisatrices de nos cours d'eau à la réglementation, tout a été dit. Cette sensibilisation de protection du pêcheur à son environnement est maintenant connue de nos enfants.



Dimanche 13 mai

Organisation d'une initiation de pêche à la mouche ludique et avec relâche des poissons systématique. Journée famille avec parents et enfants sur site de la foire de la Gravona, organisé par l'AAPPMA de la Gravona et la Fédération de la pêche.

Jeudi 17 mai

Intervention avec une classe de 18 enfants du lycée de Corte. Cet Atelier réalisé par un moniteur guide de pêche, avait pour but pédagogique, la pêche en rivière, les écosystèmes aquatiques et les problématiques par rapport aux activités humaines, suivi d'une pêche sur le Tavignani à Corte. Cette journée a été organisée par la fédération et l'AAPPMA de Moltifau.

Vendredi 18 mai

Fête de la pêche au Barrage de Codole. Plus de 200 enfants ont participé à une journée découverte de notre environnement halieutique. Une manifestation proposée à l'initiative de l'AAPPMA de Balagne en partenariat avec la Fédération de la pêche, l'ONF, le conservatoire des espaces naturels, la communauté des communes, l'OEC, les jardins botaniques du cpie et de l'Uchjata.

Mardi 29 mai

Atelier pédagogique pêche nature à la casa di a natura du Parc Naturel Régional Corse à Vizzavona avec la classe CM2 bilingue de Mme Bernardini. 25 enfants ont pu faire l'apprentissage de la pêche à la truite ainsi que le rôle de protection du pêcheur. Les poissons capturés ont tous été relâchés. Atelier réalisé avec les agents du parc et un guide de pêche

Dimanche 10 juin

Découverte de la Pêche à la truite au lac de Tolla lors de la journée organisée par les associations et la municipalité de Tolla. Cette journée a accueilli famille et enfants au bord du lac. Plusieurs centaines de personnes sont venues et une trentaine d'enfants de 5 à 12 ans ont pu pêcher les truites lâchées à cet effet. Atelier réalisé avec les agents de la fédération de la pêche.

Mercredi 23 mai

Atelier pédagogique pêche nature à la casa di a natura du Parc Naturel Régional Corse à Vizzavona avec la classe unique d'Evisa. Apprentissage de la pêche à la truite et du rôle de protection du pêcheur. Les poissons capturés sont tous relâchés. Atelier réalisé avec les agents du parc et un moniteur guide de pêche



Mardi 17 juillet

Sortie découverte de la pêche à la truite organisée par le centre social et culturel « U liamu Gravunicu » en partenariat avec la fédération de pêche en Corse, l'AAPPMA de la Gravona et un moniteur guide de pêche.



L'Animalerie
Animalerie, Toilettage, Jardin, Espace Pêche, Beaux-arts



Articles de Pêche
& appâts

Du lundi au samedi : 9h / 12h & 15h / 19h
C.C La Rocade Furiani // 04 95 58 11 32
www.lanimalerie.corsica

La remise à l'eau pour protéger les populations de poissons

NO-KILL Préserver les espèces en remettant à l'eau les prises, tel est le défi du no kill. Une pêche de loisir respectueuse qui tend à se développer dans l'île avec la mise en place de parcours dédiés

Par Mario Grazi

La création d'un parcours de pêche No-kill est très importante dans un cadre de préservation des espèces piscicoles, mais aussi dans l'idée d'un développement de la pratique d'une pêche sportive et respectueuse. Il offre la possibilité de s'adonner à son loisir sportif mais aussi de faire ses premiers pas dans un environnement spécialement dédié. Celui-ci s'avère indispensable en termes d'éducation à l'environnement mais aussi dans la logique de faire évoluer les mentalités concernant les prises.

A ce sujet, un certain nombre de recommandations s'appliquent afin de permettre une remise à l'eau dans les meilleures conditions pour favoriser la survie de l'in-

dividu capturé. Les poissons sont ainsi manipulés avec les mains mouillées, pendant une durée très courte afin de regagner le cours d'eau. L'interdiction des ardlions contribue également à limiter les blessures.

Il s'agit ici de développer les populations de poissons en permettant aux individus de grandir et de se reproduire en les soustrayant à la pression de prélèvement, tout en maintenant une activité de pêche.

Le but est de proposer aux pêcheurs un parcours avec une densité de truites proche de la capacité d'accueil réelle du milieu, avec la possibilité de prendre des individus trophées, qui ont pu atteindre une telle taille grâce à l'absence de prélèvements.

La gestion patrimoniale permet également d'améliorer le potentiel de recrutement du cours d'eau par le maintien de géniteurs potentiels et permettre de jouer le rôle de réservoir biologique pour la rivière en amont comme en aval.



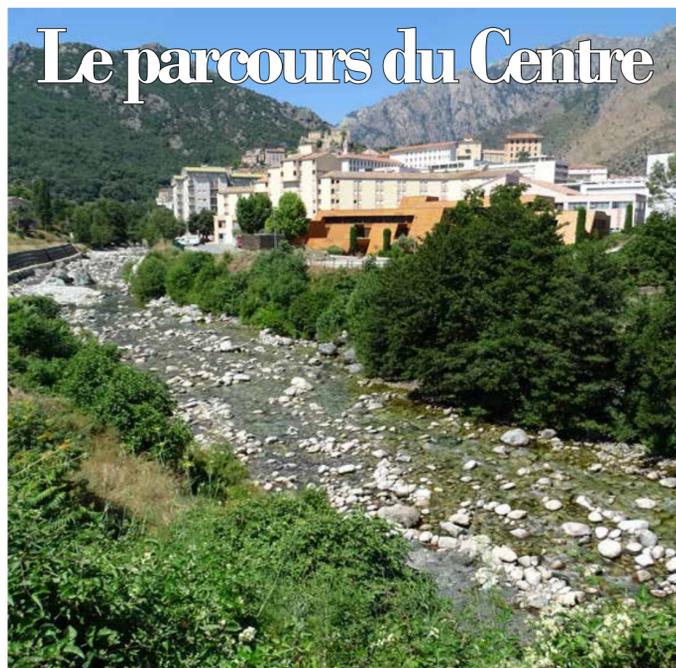
La création d'un parcours sur le Centre Corse, et plus précisément à Corti, a de nombreux objectifs, parmi lesquels la préservation du milieu, la protection des populations piscicoles et le développement du loisir pêche sont primordiaux.

Le parcours s'étend sur environ 2 kilomètres. Le début du parcours se situe sur le Tavignani, au pied du pont Diunisu, non loin de la gare. À partir de la passerelle, les cinquante premiers mètres du Tavignani seront aussi soumis à la réglementation du No-kill, mais le parcours poursuivra son chemin sur la Restonica et prendra fin juste avant l'auberge, en amont de l'Hôtel Dominique Colonna et l'Auberge de la Restonica.

Les eaux y sont fortement oxygénées grâce à une morphologie et une pente importante, très avantageuses pour le développement d'un parcours No-kill qui ne peut être possible que si le poisson se sent bien et bénéficie de la présence de vitesse de courant variées, d'une oxygénation suffisante et de caches plus ou moins profondes. Les affluents des deux rives ne seront pas classés No-kill, mais un projet de ruisseau pépinière est à l'étude pour contribuer à la reproduction naturelle sur le site.

L'intérêt de faire débiter le parcours à ce niveau réside dans la proximité du lieu choisi avec le centre-ville et surtout la proximité avec la gare de Corti. Cette localisation en centre-ville facilitera également la surveillance par les agents de la Fédération ou des services de l'Etat. Cette partie du parcours serait aussi dédiée à la découverte du loisir pêche par un très grand public.

L'accessibilité permet d'accueillir et d'acheminer des scolaires en minimisant les distances parcourues. De plus, au vu de l'absence de danger particulier, l'évolution des groupes scolaires serait très aisée. Cette zone constitue la future zone d'accueil pour le jeune public afin de leur faire découvrir le loisir pêche et surtout de créer une dynamique et de les sensibiliser à l'environnement. Les classes pourront se déplacer jusqu'à Corti grâce aux transports ferroviaires, arriver à la gare et se déplacer jusqu'à la zone de découverte afin d'observer et de découvrir la faune associée aux cours d'eau de Corse.



Parcours No-kill : découverte du loisir pêche, éducation à l'environnement et initiateur de nouvelles collaborations

La création d'un tel parcours a pour objectifs de préserver les espèces piscicoles telles que la truite, de développer la pratique d'une pêche sportive et respectueuse ainsi que de faire évoluer les mentalités. La clé de cette évolution se trouve essentiellement dans l'éducation à l'environnement et ce en partant des plus jeunes générations. En effet, nous

avons vu que la localisation de ce parcours est certainement le principal avantage de la démarche et cet avantage permettrait d'accueillir des groupes afin de leur faire découvrir, au préalable de pratiquer l'activité de pêche en No-kill, l'environnement dans lequel ils vont évoluer. La Fédération de Pêche disposant d'une convention passée avec le Rectorat de Corse, l'organisation de ce genre de journée d'accueil découverte du milieu aquatique et du loisir pêche n'en sera que facilitée.

Qu'est-ce qu'un parcours No-kill

Le parcours No-kill délimite un tronçon de rivière au sein duquel, la réglementation de pêche est spécifique. La pêche se fait sans tuer le poisson et les captures doivent être remises à l'eau.

Cette pratique provient des Etats-Unis, employée dès les années 50 comme une méthode de gestion des ressources halieutiques et de la pêche sportive, en remettant à l'eau les poissons capturés. Le but étant de maintenir une population sauvage conséquente.

Depuis la fin du XX^e siècle, le No-kill est devenu en Europe, chez un nombre croissant de pêcheurs, une pratique et une éthique de pêche consistant à relâcher volontairement et systématiquement les poissons pêchés, qu'ils atteignent ou non la taille légale de capture fixée par la réglementation.

Dans de nombreuses circonstances, le No-kill a des effets avérés sur les populations de poissons, et peut donc être utilisé comme un outil réglementaire de gestion des populations piscicoles. En France le nombre de parcours où la pratique du No-kill est obligatoire est en hausse, sans pour autant atteindre le nombre ou le linéaire des grands pays de pêche sportive comme l'Irlande.



Ce parcours No-kill est situé sur la Gravona, à 30 km d'Ajaccio, sur les communes de Tavera et Bocognano dans la plaine de Tavera « pianicia ». Il débute sa partie aval à la confluence avec le ruisseau d'Erbajolo, à 340 Mètres d'altitude, puis continu sur 2 km jusqu'à la confluence avec le ruisseau de Piana, au lieu-dit « u ribonu », à 390 m d'altitude.

L'initiative de l'AAPPMA de la Gravona, l'instauration du parcours No-kill a eu un agrément préfectoral le 02/02/2017 et répond à plusieurs aspirations :

- Permettre de préserver les espèces sensibles (truites farios et anguilles) tout en permettant la pratique de la pêche et donc motiver les pêcheurs à la défense des milieux piscicoles.
- Favoriser la pratique de techniques de pêche aptes à attirer les jeunes pêcheurs.
- Remplacer les traditionnelles réserves totales de pêche par des parcours où le pêcheur est présent. Dans cette optique, le parcours No-kill est préféré aux réserves totales de pêche.

Sur les parcours No-kill, la présence régulière de pêcheurs et l'éducation des poissons limiteront considérablement ces prélèvements illégaux.

Objectifs du parcours

La Gravona est une rivière proche d'un accès routier et donc relativement facile. La pression de pêche y est par conséquent importante pendant toute la saison. En réalisant ce parcours, l'effet bénéfique de la relâche du poisson induit un « effet réserve » permettant une augmentation des populations de truites. En réalisant cet objectif, les populations de truites sauvages sont donc en augmentation. Les reproducteurs étant plus nombreux et plus grands, la reproduction, de manière empirique est plus importante. Soucieux de favoriser une reproduction naturelle favorable à la dissémination des juvéniles hors du parcours, le projet favorise l'augmentation des populations en amont et en aval des individus.

Dans le domaine maritime les réserves créées ont prouvé le bienfait pour les populations de poissons à l'intérieur, mais aussi à l'extérieur de leurs limites. Les individus sont plus gros et plus nombreux, et ils sont donc de meilleurs reproducteurs. Le gain est ainsi favorable à la population piscicole mais aussi aux pêcheurs qui pourront pratiquer leur discipline favorite avec des partenaires plus abondants.

L'intégration des pêcheurs est indispensable, il ne s'agit pas de créer un espace trop grand où les pêcheurs seraient absents. Certes tous les modes de pêche ne sont pas utilisés sur ce type de parcours puisque seule la pêche à la mouche y est pratiquée. Cette technique a, en



effet, très peu d'impact sur la survie des truites après capture.

Intégration du parcours au sein du tissu économique de la vallée de la Gravona

La Corse ne possédait pas encore ce type de parcours halieutique où la pêche dite récréative n'exclut pas le pêcheur. La demande de cette activité dans une zone proche de l'agglomération ajaccienne est importante, non seulement

Recommandations particulières

- Le poisson ferré devra être récupéré le plus rapidement possible
- Utilisation de l'épuisette vivement conseillée afin de diminuer la fatigue du poisson
- Limiter la manipulation du poisson (garder et décrocher le poisson dans l'eau si possible)
- Tenir les gros poissons à l'horizontale
- Couper le fil en cas d'engame profond
- Respecter les clôtures
- Faire preuve de courtoisie envers les exploitants, riverains et les autres usagers...



moyenne montagne, proche de l'agglomération ajaccienne. Nous aimerions nous intéresser aussi aux zones de reproductions, qui sont la base de l'avenir des cours d'eaux insulaires. Nous espérons créer une dynamique autour du projet qui permettra de s'intéresser à la biodiversité de cet espace naturel.

Retour d'expérience depuis sa mise en place

Les pêcheurs ont constaté qu'il y avait beaucoup plus de truites sur le parcours lui-même, mais aussi en amont et en aval du site. Le suivi scientifique nous permettra de vérifier cette observation dans le courant de l'année 2019, en fonction des suivis de populations halieutiques par la fédération de la pêche.

Réglementation de pêche du parcours :

- Seule la pêche à la mouche est autorisée.
- Remise à l'eau obligatoire des truites quel que soit leur taille.
- Pêche autorisée avec une seule canne tenue à la main.
- Hameçon simple sans ardlion.
- Utilisation de deux mouches au maximum.
- Concernant les autres points réglementaires (horaires, date...), la réglementation de la 1^{re} catégorie s'applique.

Gain écologique

Cet espace pourra servir de zone pilote pour connaître les capacités et le potentiel écologique d'une rivière protégée en zone de

Soif de rosé



La couleur est dominante dans l'île. De pâle à groseille, la palette est large. Ce vin, tout en fraîcheur, décuple la créativité des vignerons corses



Poissons et crustacés
Les recettes du pêcheur



Grillades
Un été de braise



Fruits et légumes
Jardins et vergers d'abondance



Une sélection des meilleurs rosés
Comment cuisiner poissons et crustacés
L'art subtil du barbecue
Balades gourmandes à Porto-Vecchio
Des dizaines de recettes colorées

En kiosque
2,90 €
seulement